

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 96 (1960)

Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
 PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

NUMÉRO SPÉCIAL

L'entraide internationale

Monuments à protéger sur place

Monuments offerts en reconnaissance de l'aide étrangère

Monuments à déplacer à l'intérieur de la Nubie : première urgence

Monuments à déplacer à l'intérieur de la Nubie : deuxième urgence

Non soulignés Monuments destinés à disparaître

EGYPTE

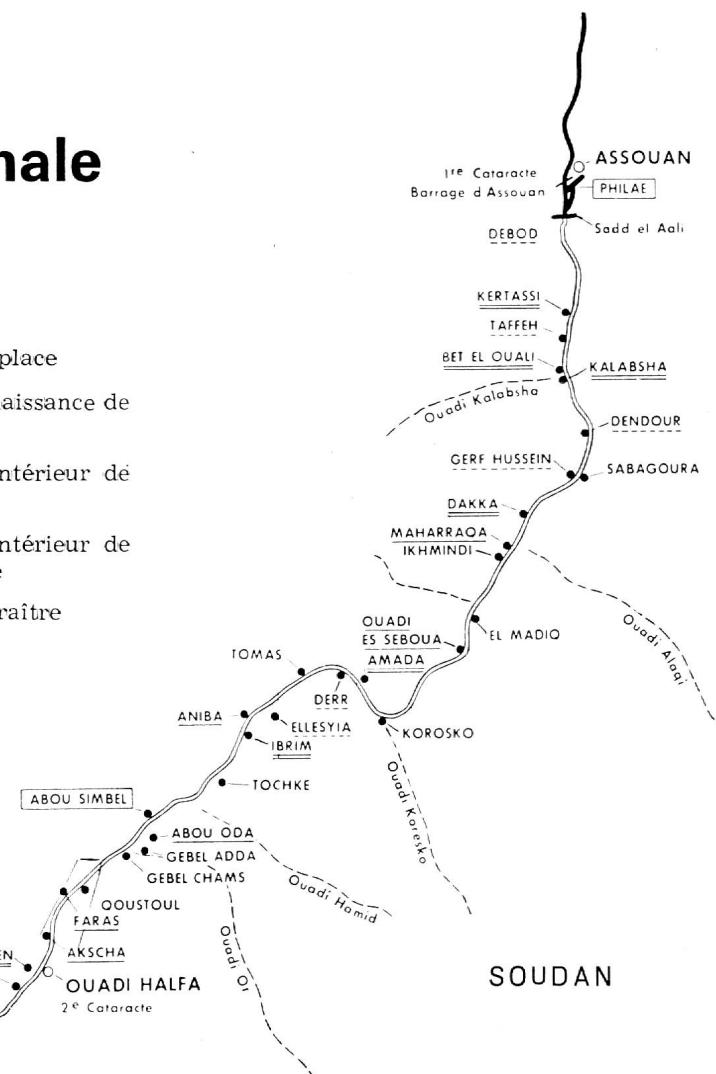
SOUDAN

SEMNA OUEST — SEMNA EST (KUMMA)

AKASHA
3^e Cataracte
Date

Khor Ambelcol

**Le drame
de la
Nubie**



**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
DES
RETRAITES POPULAIRES**

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
D'ASSURANCE INFANTILE
EN CAS DE MALADIE**

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

*La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie*

Siège: rue Caroline 11 Lausanne

CADEAUX appréciés pour NOËL et NOUVEL-AN

Avis aux membres de la S. D. R.

Collection classique de 19 volumes. Format de poche, in-16 écu (13 x 10 cm).

Textes intégraux. Edition de luxe. Riche reliure en toile souple de 4 couleurs.

Sur les prix de catalogue ci-dessous, remises aux membres du corps enseignant: 15 %;
20 % pour 6 volumes; 25 % pour la collection complète.

Envoi contre remboursement. **Examen réservé à la réception.**

Sainte-Beuve	Volupté	9.—	Chateaubriand	Atala, René, Vie de Rancé .	9.50
Stendhal	La Chartreuse de Parme .	11.—	Lamennais	CŒuvres	10.50
Flaubert	L'Education sentimentale .	11.50	Baudelaire	Curiosités esthétiques . .	11.—
Laclos	Les liaisons dangereuses .	10.50	Du Bellay	Les Regrets	6.50
Fromentin	Dominique	8.50	Vigny	Poésies complètes	8.—
Balzac	Le Lys dans la Vallée . .	9.50	La Fontaine	Fables	10.—
La Rochefoucauld	Sentences et Maximes morales	6.50	Lamartine	Méditations et	
La Bruyère	Les Caractères	9.—		Nouvelles Méditations . .	9.50
de Maistre	Considérations sur la France	7.—	Mussel	Théâtre	10.50
Voltaire	Facéties	8.50	Mariavaux	Théâtre	11.—

Le tout formant la bibliothèque de l'homme cultivé

Dépositaire-expéditeur: **Robert Frick**, instituteur retraité, c/o Imbert, rue Dancet 16, Genève

Partie corporative**Le (022) 33 49 66 ne répond pas**

Ayant dû changer de domicile, je n'ai pas pu obtenir encore une ligne téléphonique, de sorte que pendant les mois de décembre, et probablement janvier, je ne pourrai pas être atteint par téléphone.

G. W.

V A U D**Croix-Rouge de la Jeunesse**

Lors de sa dernière réunion, la commission CRJ de la SPV a eu le plaisir de recevoir les « commissaires CRJ des sections SPV ».

Cette fructueuse prise de contact a permis de confirmer le succès éclatant remporté par les cours de sauvetage nautique 1960. Les sections de Lausanne, Morges, Vevey sont déjà inscrites pour les cours 1961 !

Succès aussi des échanges d'élèves Vaud - Allemagne. La formule, rodée, satisfait élèves, parents, maîtres. Nous espérons pouvoir établir en 1961 des échanges selon la même formule.

A votre disposition : CRJ de la SPV.

R. Joost, Begnins.

G E N È V E**Arts et loisirs**

L'exposition bat son plein, qui attire une foule de visiteurs. Nos collègues-exposants méritent des éloges tant leurs talents font preuve d'un goût sûr et d'une originalité inattendue. Dans la diversité des conceptions et des « rendus », la qualité y est. De nombreux témoignages, d'ailleurs, viennent confirmer notre appréciation.

Bravo donc à nos douze collègues-artistes !

Pour continuer son action propre à la formation culturelle de ses membres, le groupe interprofessionnel « Arts et Loisirs » organise pour tous ceux que cela intéresse une visite du Musée d'art et d'histoire, le samedi 7 janvier 1961, à 10 h. 30. Commentée par M. Pierre Bouffard, conseiller administratif et ancien directeur du musée, cette visite attirera notre attention sur l'intimisme hollandais.

D'autre part, dans le but de faire plus ample connaissance et d'engager la conversation sur l'exposition proprement dite, le comité d'organisation invite tous les exposants et leur épouse à une **soirée-choucroute**, qui aura lieu le samedi 7 janvier 1961, à 19 heures, à l'Hôtel de Genève, rue des Pâquis 27. Prix : 5 fr. 50 sans le vin.

Jusqu'au 15 décembre, les inscriptions seront reçues par le soussigné, rue Mussard 15.

R. Chabert.

UIG

Tous à Vernier pour l'Escalade de l'UIG 1960. Mercredi 14 décembre dès 19 heures.

Inscription auprès de M. Moraud, 10, Liotard.

NEUCHATEL**Traitements**

Le Locle est à l'avant-garde. Son Conseil général, en effet, sans attendre l'exemple d'autres communes ou de l'Etat, vient de procéder à une revalorisation du salaire des employés communaux.

L'échelle des traitements était en retard pour les préposés et les chefs par rapport aux autres administrations de Suisse romande.

En plusieurs occasions, la commune a eu des difficultés à repourvoir certains postes.

Les arguments du Conseil communal en faveur d'une amélioration des salaires sont sensiblement les mêmes que nous avons invoqués pour nos propres revendications : l'augmentation du revenu national et de la productivité ; les différences de traitements avec l'économie privée ; les difficultés de recrutement ; la hausse du coût de la vie ; les améliorations déjà effectuées ou en voie de réalisation dans de nombreux cantons et villes et sur le terrain fédéral ; de plus importantes allocations pour enfants accordées dans d'autres administrations publiques.

Le personnel, par la voie de son syndicat présentait un détail de dix revendications.

En résumé, les améliorations consenties par l'autorité législative, qui s'élèveront au total à 90 000 fr. pour l'administration communale et 57 000 fr. pour les services industriels, consistent en :

- le choix de l'indice de base 100 pour un traitement de 7 500 fr. ;
- l'octroi, dès la 3e année de service d'une haute paie de 3 % du salaire initial par année pendant 10 ans ;
- une allocation de ménage, pour les employés mariés, correspondant à l'indice 10 ;
- une augmentation de 5 fr. de l'allocation pour enfant mineur ;
- une reclassification plus rationnelle des fonctions.

Voilà donc un bel exemple à imiter et qui nous autorise à tous les espoirs.

W. G.

JURA BÉRNOIS**A l'Ecole normale des instituteurs**

MM. Mohsen Moayedi, directeur du centre de documentation et de recherches pédagogiques au ministère de l'Education d'Iran, à Téhéran, et Branko Petrovski, professeur à l'école pédagogique supérieure de Skobje (Yougoslavie, Macédoine), tous deux boursiers de l'UNESCO, ont été, le premier trois jours, le second deux jours, les hôtes de l'Ecole normale des instituteurs. Ils se sont vivement intéressés aux méthodes d'enseignement et de formation pratiquées à l'Ecole normale, dont ils ont partagé la vie durant leur bref séjour, prenant contact avec le corps professoral ainsi qu'avec les élèves, dont l'organisation communautaire a été pour eux une véritable révélation.

Poursuivant leur périple à travers l'Europe, ils se sont déclarés enchantés de l'accueil et de l'hospitalité qui leur ont été réservés.

Partie pédagogique**COLLABORATION INTERNATIONALE**

Depuis plusieurs années, notre journal consacre un de ses numéros de décembre à l'activité de quelques institutions internationales et aux efforts de compréhension et d'entraide que nécessite l'amélioration des relations humaines. La Société pédagogique romande a décidé d'offrir ce numéro aux membres du corps enseignant secondaire du canton de Vaud, dont le comité nous avait déjà proposé spontanément une collaboration. Nous espérons qu'ils trouveront intérêt à la remarquable expérience que Mlle Montandon, professeur à l'école secondaire de Neuchâtel, poursuit depuis quelques années, ainsi qu'à toute la documentation que nous avons réunie dans ce numéro.

A. Chz.

LA NOUVELLE DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre 1959, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté et proclamé à l'unanimité une Déclaration des droits de l'enfant. Cette déclaration énonce les droits et libertés dont, selon la communauté internationale, tous les enfants sans exception doivent avoir la jouissance.

Comme la Déclaration universelle, la Déclaration des droits de l'enfant définit une norme que chacun doit s'efforcer de suivre. Parents, individus, organisations privées, autorités locales et gouvernements sont invités à reconnaître les droits et libertés de la Déclaration et à lutter pour qu'ils soient respectés.

Voici le texte intégral de la Déclaration adoptée :

PRÉAMBULE

Considérant que l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même,

L'Assemblée générale

Proclame la présente Déclaration des droits de l'enfant afin qu'il ait une enfance heureuse et bénéficiaire, dans son intérêt comme dans l'intérêt de la société, des droits et libertés qui y sont énoncés ; elle invite les parents, les hommes et les femmes à titre individuel, ainsi que les organisations bénévoles, les autorités locales et les gouvernements nationaux à reconnaître ces droits et à s'efforcer d'en assurer le respect au moyen de mesures législatives et autres adoptées progressivement en application des principes suivants :

PRINCIPE PREMIER

L'enfant doit jouir de tous les droits énoncés dans la présente Déclaration. Ces droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception aucune, et sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance, ou sur toute autre situation, que celle-ci s'applique à l'enfant lui-même ou à sa famille.

PRINCIPE 2

L'enfant doit bénéficier d'une protection spéciale et se voir accorder des possibilités et des facilités par l'effet de la loi et par d'autres moyens, afin d'être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social, dans des conditions de liberté et de dignité. Dans l'adoption de lois à cette fin, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération déterminante.

PRINCIPE 3

L'enfant a droit, dès sa naissance, à un nom et à une nationalité.

PRINCIPE 4

L'enfant doit bénéficier de la sécurité sociale. Il doit pouvoir grandir et se développer d'une façon saine ; à cette fin, une aide et une protection spéciales doivent lui être assurées, ainsi qu'à sa mère, notamment des soins prénatals et postnatals adéquats. L'enfant a droit

à une alimentation, à un logement, à des loisirs et à des soins médicaux adéquats.

PRINCIPE 5

L'enfant physiquement, mentalement ou socialement désavantagé doit recevoir le traitement, l'éducation et les soins spéciaux que nécessite son état ou sa situation.

PRINCIPE 6

L'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personne, a besoin d'amour et de compréhension. Il doit, autant que possible, grandir sous la sauvegarde et la responsabilité de ses parents et, en tout état de cause, dans une atmosphère d'affection et de sécurité morale et matérielle ; l'enfant en bas âge ne doit pas, sauf circonstances exceptionnelles, être séparé de sa mère. La société et les pouvoirs publics ont le devoir de prendre un soin particulier des enfants sans famille ou de ceux qui n'ont pas de moyens d'existence suffisants. Il est souhaitable que soient accordées aux familles nombreuses des allocations de l'Etat ou autres pour l'entretien des enfants.

PRINCIPE 7

L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires. Il doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité de chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société.

L'intérêt supérieur de l'enfant doit être le guide de ceux qui ont la responsabilité de son éducation et de son orientation ; cette responsabilité incombe en priorité à ses parents.

L'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives, qui doivent être orientés vers les fins visées par l'éducation ; la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit.

PRINCIPE 8

L'enfant doit, en toute circonstance, être parmi les premiers à recevoir protection et secours.

PRINCIPE 9

L'enfant doit être protégé contre toute forme de négligence, de cruauté et d'exploitation. Il ne doit pas être soumis à la traite, sous quelque forme que ce soit.

L'enfant ne doit pas être admis à l'emploi avant d'avoir atteint un âge minimum approprié ; il ne doit en aucun cas être astreint ou autorisé à prendre une occupation ou un emploi qui nuisent à sa santé ou à son éducation, ou qui entravent son développement physique, mental ou moral.

PRINCIPE 10

L'enfant doit être protégé contre les pratiques qui peuvent pousser à la discrimination raciale, à la discrimination religieuse ou à toute forme de discrimination. Il doit être élevé dans un esprit de compréhension, de tolérance, d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité universelle, et dans le sentiment qu'il lui appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables.

La compréhension internationale à l'école

par Mlle Montandon, professeur à Neuchâtel

L'évolution du monde moderne n'est pas sans répercussion sur l'école. On n'entend parler que de difficultés accrues, de nouvelles connaissances à acquérir, du gonflement des programmes. On a tendance à attribuer une valeur toute puissante aux acquisitions scientifiques ou linguistiques. On peut objecter évidemment que les exigences toujours plus grandes des écoles supérieures ou de l'industrie obligent les degrés primaires ou secondaires à reviser sans cesse leurs programmes, dans le sens d'une augmentation des matières à étudier. On ne sait trop où cette course s'arrêtera, mais les capacités d'assimilation des enfants ont les limites qu'il serait imprudent de franchir, si l'on veut leur garantir un certain équilibre.

Qu'est-ce qu'une tête bien faite ?

Le véritable but de l'école se trouve-t-il dans cette accumulation de connaissances ? Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on préfère une « tête bien faite » à une « tête bien pleine ».

Mais encore faut-il savoir ce qu'on entend par une « tête bien faite ». Une éducation digne de ce nom (et l'on ne peut séparer l'enseignement de l'éducation, car il y a, il doit y avoir une telle interpénétration des deux éléments qu'ils sont indissolubles), l'éducation véritable doit pousser l'enfant à développer au maximum ses dons naturels et l'amener à la formation de sa personnalité, à la conquête de la liberté intérieure. Vaste programme, bien plus exigeant encore que celui des matières à enseigner et combien plus difficile !

Tâche devant laquelle l'éducateur sent son insuffisance et ses responsabilités ; qui demande de lui une vraie connaissance de soi-même ; mais c'est aussi la tâche qui lui permet de se donner le plus complètement.

Si l'on veut continuer d'accorder dans la société la primauté à la réussite financière, au prestige social, aux critères communément admis du succès, alors on n'aura jamais trop de connaissances, de culture même, en entendant par là qu'on peut citer Dante, Einstein, Vinci, Guerre et Paix ou la désintégration de l'atome. Oui, l'honnête homme du XXe siècle, l'homme cultivé sait tout cela. Il l'a appris à l'école. Il a complété sa culture personnelle et il est capable d'apprécier des œuvres d'art ou des progrès scientifiques.

Mais cet homme cultivé ne peut être une force dans la société que dans la mesure où il se connaît lui-même et où une attitude libre lui permet d'avoir sur autrui une force de persuasion et un rayonnement communicatif. Si vraiment on recherche dans la vie d'autres valeurs que cette réussite matérielle et sociale, alors il est nécessaire d'approfondir pour soi-même le sens de la vie, le sens qu'on veut donner à sa propre vie.

C'est ce sens de la vie que recherche l'adolescent. La

faculté de doute, d'élan, d'enthousiasme appartient surtout à la jeunesse. Après, on se résigne, on se range à l'opinion générale et on perd sa force combative. L'adolescent qui se met à réfléchir se dresse, révolté, contre sa famille, l'école, la société dans laquelle il vit, les cadres. Il étouffe dans cet espace restreint qu'on lui a dévolu, dans ces conceptions qu'on lui impose, qu'il n'accepte plus sans examen, dans cet ensemble organisé qu'il veut à tout prix renverser et qu'il considère comme vieux jeu, dépassé.

Cette révolte est souvent inutile, car si l'adolescent sort des cadres dans lesquels il a été élevé, c'est pour se lancer dans d'autres conventions qui ne lui donnent pas davantage la liberté convoitée et qui ne font que leurrer son espoir et ses aspirations.

La tâche de l'éducateur est délicate. C'est en donnant aux enfants le plus tôt possible l'occasion de faire l'apprentissage de la liberté qu'on peut parer au danger qu'offre aux adolescents la recherche de la liberté à tout prix. C'est en canalisant adroitement toutes les forces (si valables) de révolte, qu'on formera des individus conscients de leur personnalité.

Les préjugés.

Rassembliez quelques petits enfants de races et de conditions sociales différentes, ils n'auront aucune hésitation à jouer ensemble tout naturellement ; mais l'enfant grandit, déterminé un peu par son héritage, beaucoup par son milieu. La famille, l'école, la société se chargent vite de lui donner tout un ensemble de préjugés ; ils vont lui former un fond de notions toutes faites, qui tout d'abord prendront racine en lui. Bien sûr, il ne faut pas généraliser. L'enfant acquiert, grâce à sa famille, grâce à l'école, les plus utiles éléments de conduite ; mais pour une leçon de probité morale, de patriotisme, de respect, combien de préjugés ne lui inculque-t-on pas ! Si la notion de l'humain commence à se développer autour du clocher du village, est-il nécessaire de compléter cette notion de foyer, de patrie, par un sentiment de supériorité qui n'est que trop manifeste ? La réussite sociale, dont je parlais plus haut, autre forme de préjugés des plus répandus ; et que dire de l'opinion couramment admise de l'infériorité des races de couleur. La seule façon dont les gens les mieux intentionnés parlent des Noirs en dit long sur leur attitude, et l'on sait les résultats des méthodes paternalistes adoptées dans les territoires colonisés. La morale n'échappe pas aux idées toutes faites.

Le savoir tout prêt.

Quant à l'école, elle contribue à meubler l'esprit de l'enfant de notions tantôt bonnes, tantôt inutiles. On inflige à l'enfant tout un savoir qu'il accepte, tout

d'abord, sans aucun esprit critique. Il est d'ailleurs confortable et rassurant d'être guidé, d'avaler la nourriture qu'on vous prépare. C'est tellement plus facile de s'appuyer sur autrui que de réfléchir soi-même, de trouver en soi des raisons de croire, d'accepter les notions qu'on vous offre. Il y a un certain plaisir à se laisser conduire, et l'on ne connaît que trop l'esprit moutonnier des foules. Un maître sévère est d'autant plus apprécié ; sa sévérité est une sorte de garantie, d'assurance sur la vérité. Son approbation donne de la valeur à une réussite et procure une impression de sécurité. Un maître sévère ne saurait se tromper. Il a raison par définition. Il n'y a rien de plus rassurant.

En vérité, le savoir acquis sans examen ne fait que reculer et rendre plus violente la révolte dont j'ai parlé plus haut. Pour que le savoir soit valable, il faut qu'il soit mis en doute, évalué, repensé. Poser des questions, s'en poser à soi-même pour se former une opinion personnelle ; c'est le « Connais-toi toi-même » de Socrate, le « Deviens ce que tu es » de Pindare.

Le rôle du maître.

Le rôle du maître est à ce moment-là plus difficile, puisqu'il doit montrer à l'enfant le chemin dans lequel il lui faut s'engager, mais en même temps s'effacer pour laisser faire à l'enfant ses expériences. Deux textes à ce propos me paraissent montrer l'attitude qu'un maître doit avoir dans son enseignement. Le premier est de Confucius : « Le maître idéal guide ses élèves, mais ne les tire pas après lui. Il leur donne l'impulsion et se garde de les décourager. Il leur ouvre la voie, mais ne les conduit pas au but. Il apprendra ainsi à ses élèves à réfléchir. »

Quant au second texte, il est de Aurobindo : « Le premier principe d'un véritable enseignement, c'est que l'on ne peut rien enseigner. Le maître n'est pas un professeur, ni un surveillant. C'est un soutien, un guide. Il a pour tâche de suggérer et non d'imposer. Il ne cherche pas à instruire l'enfant, il lui montre seulement comment perfectionner ses facultés intellectuelles. Il lui prodigue aide et encouragement dans cette voie. Il ne lui fournit pas de connaissances, il lui montre comment les acquérir pour son propre compte. Il ne fait pas appel au savoir intérieur. Il lui montre seulement où celui-ci se cache et comment on peut l'habituer à monter à la surface. Le deuxième principe, c'est le développement de cet esprit à ses exigences propres. L'idée que l'enfant puisse être forgé selon une image désirée par les parents ou le maître est un préjugé barbare et ignorant. C'est l'enfant même qui doit être engagé à s'épanouir selon sa propre nature. Les parents ne peuvent commettre de plus grande erreur que de décider d'avancer les qualités, les aptitudes, les idées, les vertus bien définies que leur enfant devra manifester ou bien la carrière prédestinée à laquelle on devra le préparer. Tout homme a en lui une part de divin, une part qui n'appartient qu'à lui, une chance de maîtrise ou de perfection dans une sphère, si petite soit-elle, que Dieu lui offre avec la possibilité d'accepter ou de refuser. C'est ce qu'il faut découvrir, développer et employer. Le but principal de l'éducation devrait être d'aider l'âme qui s'épanouit, de déceler ce qu'il y a de meilleur en elle et de se perfectionner dans un noble dessein. »

Obtenir un tel résultat est le rêve certain de l'éducateur. Il connaît hélas ! ses limites et la relativité de ses moyens. Il essaye avec humilité de donner à ses élèves le besoin de rechercher cette vérité, cette sagesse à travers toutes choses. Il tente, s'il est honnête avec lui-même, de réaliser l'éducation définie par Gandhi : « Pour la vie, par la vie, à travers la vie »

et il s'efforce de trouver des méthodes et des moyens d'y parvenir.

Une méthode d'enseignement est difficile à définir. Elle dépend trop du maître. On ne peut énoncer des règles strictes à ce propos. L'enseignement est une sorte d'interprétation par le maître du monde vivant et les méthodes sont étroitement liées à sa personnalité. La matière de l'enseignement est aussi un des moyens d'arriver à la formation idéale de l'enfant. L'étude de l'Orient est un thème qui s'y prête particulièrement bien, car la civilisation orientale offre un dépassement important. La confrontation de deux civilisations permet de remettre en question les idées reçues. L'Orient à coup sûr éveille une curiosité très vive, le genre de curiosité qui est le gage d'un travail fructueux ; la curiosité suscite des problèmes, les problèmes des discussions ; les discussions fournissent à l'esprit la possibilité d'envisager, d'aborder les idées avec franchise.

C'est donc avec enthousiasme que nous avons, mes élèves et moi, entrepris l'étude du Siam. Pourquoi se mettre à une étude si éloignée, semble-t-il, des matières habituelles, une étude qui s'inscrit si peu dans l'ensemble du programme ?

Les écoles associées.

Il y a plusieurs années déjà que l'Unesco a décidé d'encourager les efforts de compréhension internationale, tentés d'une façon sporadique dans de nombreuses écoles du monde entier. Une commission a établi un projet et a demandé à un certain nombre d'écoles de faire l'expérience d'une éducation de compréhension internationale. Ces écoles, appelées écoles associées, sont aujourd'hui plus de 200, réparties dans une quarantaine de pays. Elles font généralement partie du degré secondaire.

Les méthodes, les conceptions de l'éducation varient selon les pays. Mais le but poursuivi est le même : développer chez l'enfant ou l'adolescent le sentiment d'appartenir non seulement à sa patrie, mais au monde ; éveiller le sens de l'universel ; faire comprendre à travers l'originalité des cultures ce qu'il y a de permanent chez l'homme, créer entre les jeunes des liens d'amitié et, par cette compréhension mutuelle, faire avancer l'idée de tolérance et de paix dans le monde.

Trois thèmes ont été proposés aux écoles associées : l'étude d'un ou de plusieurs points de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'étude des efforts entrepris par les Etats-Unis et par les différentes organisations mondiales, l'étude de pays étrangers. Sauf dans quelques pays où la Commission nationale de l'Unesco donne des directives aux écoles associées, toute liberté est laissée aux dites écoles pour la conduite de l'expérience. La diversité des moyens éducatifs employés témoigne d'ailleurs de toutes les possibilités susceptibles d'être utilisées dans l'enseignement. En général, l'expérience a montré qu'il valait mieux étudier un pays avec des élèves plus jeunes et réservé l'examen de questions générales aux élèves plus avancés ; mais, par exemple, l'étude de l'esclavage, dérivant du principe des droits de l'homme « Tous les hommes sont égaux », a été entreprise au Lycée de Sèvres avec une classe de 6e, et l'expérience a été très positive. Nous avons donc cette année, mes élèves de 2e classe et moi, choisi d'étudier le Siam.

Un pays difficile à étudier : le Siam.

La documentation.

La première chose à faire est naturellement de rassembler une documentation aussi complète que possi-

ble ; et, dès le premier moment, nous nous sommes rendu compte que le Siam était, peut-être, pour l'Orient, le pays le plus difficile à étudier. Les publications sur le Siam sont fort nombreuses et les meilleures sont en anglais, donc inutilisables telles quelles par les élèves. Le Siam n'a jamais été colonisé. Personne, par conséquent, n'a eu l'occasion d'amener en Occident quantité de documents précieux. La civilisation thaïlandaise tirant ses sources de l'Inde et de la Chine est peut-être moins typique que celle de ses voisins. Ce sont les Khmers qui ont bâti Angkor, ce sont les Malais qui ont apporté de l'Indonésie le théâtre d'ombres, le bouddhisme vient de l'Inde, l'économie est, en grande partie, entre les mains des Chinois. D'autre part, la sage gestion des rois, puis d'un gouvernement constitutionnel, a mis la Thaïlande à l'abri de grands bouleversements. La dernière guerre elle-même a, somme toute, peu touché la Thaïlande. Celle-ci a su manœuvrer habilement avec les Japonais, puis avec les Américains, de sorte qu'elle n'a subi ni les destructions, ni les catastrophes économiques découlant d'une guerre. Le pays n'est pas surpeuplé. Il a des ressources agricoles suffisantes. La misère n'existe pour ainsi dire pas, du moins la misère des masses sous-alimentées de l'Extrême-Orient. C'est un pays qui a été épargné, semble-t-il, par les soins des dieux bienveillants de tous les grands fléaux, un pays heureux et souriant. Or, il est bien connu que les gens heureux n'ont pas d'histoire.

L'étude de la Thaïlande présentait donc quelques difficultés dans le domaine de l'information. Heureusement, il y avait au gymnase de Neuchâtel une jeune Thaïlandaise de 17 ans. Elle est venue dans la classe, elle a parlé de son pays et, tout de suite, nous avons eu envie d'en savoir plus long, de découvrir ce pays des hommes libres, cette nation intelligente et gaie, la vie étonnante des coolies ou des habitants du marché flottant de Bangkok. Nous avons admiré les temples, travaillés comme des pièces d'orfèvrerie, et nous avons connu la sagesse des bonzes.

Alors, nous nous sommes mises au travail. Qu'il me soit permis de dire ici que si je vais décrire l'étude que nous avons faite, c'est surtout pour souligner l'intérêt, l'enthousiasme que nous y avons mis. Je sais trop bien personnellement quelles sont les lacunes et les fautes commises dans ce travail pour ne pas me sentir gênée d'en parler ; mais vous verrez peut-être les côtés positifs qu'offre une telle étude, à travers toutes les imperfections qu'elle comporte.

La classe.

Tout d'abord, la description de la classe. Au début de l'expérience, c'est-à-dire janvier 1960, c'est une classe de 24 élèves vives, intelligentes pour la plupart, avec les défauts et leurs qualités, un esprit critique jamais en sommeil et une vivacité parfois exagérée ; au fond, des élèves peu scolaires, pleines de vie à dépasser. Elles sont ensemble depuis deux trimestres déjà et ont eu ainsi le temps de se connaître et de s'apprécier. Elles n'ont, par conséquent, aucune peine à former des équipes de travail. Tous ceux qui ont utilisé les méthodes des groupes de travail savent que pour être productif un groupe doit être constitué librement. Les enfants montrent souvent plus de sagacité que les adultes dans le choix de leurs camarades pour former une équipe homogène ; il n'arrive pas qu'un groupe ne comporte que des bons ou des mauvais éléments. Les critères de jugement des enfants ne sont pas les nôtres et ils valent souvent beaucoup mieux.

Les équipes.

Cinq équipes sont donc constituées, et elles se différencient rapidement. Il y a l'équipe des filles tranquilles et conscientieuses, sans être trop sages. On peut compter sur elles, elles ne trichent pas. Un autre groupe, celui des filles incapables de tenir en place ; leur plus grande crainte est d'être ce qu'elles appellent des « petites saintes », c'est-à-dire des filles studieuses et appliquées. Elles se donnent toutes les peines du monde pour ne pas en avoir l'air et y réussissent fort bien. Il y a le groupe harmonieux des filles ni trop sages ni trop folles. Les doubleuses se sont retrouvées dans un autre groupe. Quant au cinquième, il comporte des élèves très douées et précises et celles qui ne descendent jamais de la lune. Je n'étonnerai personne, je pense, en disant qu'en définitive le groupe des « non-conformistes » a fourni le meilleur travail.

Au programme de la langue maternelle.

L'étude du Siam n'est inscrite à aucun programme d'aucune discipline en 1^{re} classique ; aux autres degrés non plus, d'ailleurs, si ce n'est dans le cours de géographie où on y consacre une ou deux heures. A quelle leçon fallait-il entreprendre cet enseignement ? La langue maternelle était toute désignée pour cela. En effet, il s'agit de lire des textes, de rédiger, de parler, de s'exprimer, de discuter. Tout l'essentiel de l'enseignement de la langue maternelle n'est-il pas formulé par là ? Je n'ai pas mentionné la grammaire, mais encore pour écrire est-il nécessaire de connaître l'orthographe et les règles de syntaxe. Tout pouvait donc être centré sur le Siam.

Nous avons décidé la rédaction d'une monographie, comportant deux parties : l'une, documentaire, devait contenir le résumé des renseignements trouvés, l'autre aurait la forme d'un roman et utiliserait ces renseignements.

Jusqu'à l'Université, on sait la peine que les élèves ont à se détacher d'un livre assez pour en tirer l'essentiel. La méthode courante est de copier une phrase toutes les trois lignes. La réflexion, puis l'assimilation ne sont guère courantes lorsqu'il s'agit de faire la synthèse d'un exposé. C'est un exercice difficile. Un jeune esprit a du mal à dominer une question. La partie documentaire de notre monographie offre des textes que les élèves ont eu généralement de la peine à composer et qui se ressentent de l'effort qu'elles ont fait pour ne pas rester près du texte original.

Le roman : « Deux races, une amitié ».

Pour être valable, le « roman » (c'est un terme bien prétentieux pour le récit qu'elles ont écrit) devait donner une impression de véracité et de vraisemblance. Ce n'est pas simple, lorsqu'on a 12 ans, de se dépayer assez pour décrire la vie d'un jeune orphelin dans la jungle. Il faut pouvoir se représenter des éléments si différents de chez nous : le climat, un marché flottant, la forêt vierge, les fruits étranges, combien d'autres connaissances. Mais nous pouvons dire que tous les renseignements sur le Siam contenus dans le « roman » ont été vérifiés, ont fait l'objet d'une recherche, et n'ont été utilisés que lorsque des garanties d'authenticité suffisantes ont été acquises.

Ainsi, le « roman » a été l'occasion pour les filles de transposer littérairement des notions exactes. Il a en outre mis leur imagination à contribution. Le vocabulaire, la grammaire, le style, tout a dû être revu et amélioré au cours de l'élaboration des chapitres. On pouvait constater, d'ailleurs, avec le temps, un progrès sensible dans la qualité et la rapidité du travail.

Ce « roman » est donc un travail collectif. Il est inégal, parce que tout le monde est inégalement doué pour un exercice de ce genre. Tel quel, il a appris à écrire, plus que ne l'auraient fait de multiples exercices de rédaction.

Le sujet et le plan du « roman » ont été l'œuvre de toute la classe. Une fois adopté, le plan a été divisé en chapitres, que se sont partagés les équipes de travail. Il a fallu parfois tirer au sort, lorsque plusieurs équipes choisissaient le même chapitre, le séduisant chapitre de la découverte du trésor, par exemple, ou celui de l'enfance du héros, un jeune habitant du marché flottant à Bangkok.

Le roman raconte en effet l'histoire d'un jeune garçon, Whan, et de sa sœur. Ils habitent sur un sampan. La malaria les prive de leurs parents. Whan doit gagner sa vie. Après un dur travail dans les mines d'étain et les plantations d'hévéas, il rencontre, en pleine jungle, deux jeunes Neuchâtelois qui tournent un film sur le Siam. Whan les accompagne à travers le pays, où plusieurs aventures les attendent : la capture d'un éléphant blanc, la découverte d'un trésor, puis des propriétaires de celui-ci. Whan retrouve sa sœur qu'il avait laissée à Bangkok. Tout finit bien. Whan vient même avec sa jeune femme à Neuchâtel et revoit ses amis les reporters.

Et voilà comment, ces derniers mois, nous avons vécu dans la jungle ou sur un sampan. Nous avons tourné des films, visité des pagodes, assisté à des fêtes et à des danses.

Lorsqu'il a fallu trouver un titre au roman et que, des discussions des élèves, est sorti — tout à fait spontanément — le titre de « Deux races, une amitié », je me suis dit que le but était atteint. Sans prononcer le mot de compréhension internationale, sans mettre en avant les grands principes des Nations Unies, mes filles avaient, tout naturellement, après le long effort de comprendre une civilisation étrangère et de la faire vivre dans leur roman, trouvé exactement ce qu'on voulait qu'elles trouvent : l'universalité et la valeur des sentiments humains.

Confrontation avec soi-même.

Je parlais tout à l'heure de connaissance de soi, de liberté intérieure. Je pourrais avancer de nombreux exemples pour montrer comment la prise de conscience d'un monde autre, d'une civilisation différente, permettent une confrontation avec soi-même, un retour sur soi-même.

Je me rappelle le jour où notre jeune amie siamoise, Panna, fit remarquer aux élèves qu'en Occident on ne respecte pas assez les parents. J'ai rarement vu mes filles plus impressionnées que lorsqu'elle leur raconta comment les jeunes Siamois se comportent avec leurs parents et ce qu'ils pensent du sentiment filial.

Le bouddhisme a aussi été la cause de plusieurs discussions. Bien entendu, des filles de 12 ans ne font pas la distinction entre tout ce qui n'est pas chrétien : cannibales, bouddhistes, animistes ou musulmans. De nouveau, l'attitude de Panna, profondément respectueuse de la doctrine de Bouddha, impressionna beaucoup les élèves. L'étude des principes de cette doctrine leur a inspiré de l'admiration, a suscité en elles l'esprit de tolérance. Elle a aussi peut-être renforcé leur attachement à la religion chrétienne qu'elles n'avaient encore jamais comparée sérieusement avec autre chose.

D'une façon générale, les questions qu'elles se sont posées ne l'ont plus été dans le cadre étroit du nationalisme, mais elles se sont placées sur le plan de l'humain tout court.

Elles sont arrivées à une certaine indépendance d'opinion. Une opinion n'est plus reçue telle quelle, mais elle est évaluée, discutée, et devient quelque chose de personnel, de senti.

Un effort gratuit !

Je voudrais ajouter qu'un travail par équipe a plusieurs avantages : il existe au sein d'un groupe une émulation assez amusante à constater ; le sentiment de justice pousse les enfants à exiger la même participation de tous ; ils savent parfaitement se répartir le travail ; les paresseux sont ainsi stimulés dans leur effort. Mais ce qui me paraît le plus important, c'est le déplacement du but à atteindre. Trop souvent, les élèves travaillent pour les notes. Tout le monde sait, et les éducateurs constatent jurement le prestige de la note. Dans un travail par groupe, il est quasi impossible d'évaluer le travail fourni en chiffres. En réalité, le maître se rend compte, tout aussi bien qu'en faisant une moyenne des notes, de la valeur de l'élève, mais il est impossible de taxer cet élève selon un barème fondé sur un nombre de fautes. La détente obtenue ainsi dans le travail n'est pas négligeable, mais surtout l'intérêt de l'élève se porte sur son travail lui-même. Il fait un effort gratuitement, comme l'alpiniste qui gravit un sommet pour le plaisir de le vaincre. Ecrire un roman, c'est beaucoup plus passionnant que de décrocher une bonne note de rédaction pour un texte écrit sans envie, sur un sujet quelconque, donné à un moment où on n'a rien à dire.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer ici que le travail par équipe ne doit pas amener à un compartimentement des renseignements obtenus. Les équipes doivent être en constant rapport les unes avec les autres, et chaque équipe doit être parfaitement renseignée sur l'état des travaux des autres équipes. Ceci était particulièrement important au cours de l'élaboration du roman ; pour que celui-ci présente une suite et ne soit pas une somme de chapitres n'ayant aucun rapport les uns avec les autres. L'esprit de la classe n'a eu qu'à gagner également de cet effort commun vers un but tout gratuit.

L'Unesco demande généralement aux écoles associées de faire passer des tests d'attitude aux élèves, avant et après l'étude d'un pays. C'est évidemment le seul moyen à sa disposition pour contrôler les résultats obtenus.

J'ai préféré cette fois poser des questions à mes élèves. Toutes les réponses ont été données très rapidement et d'une façon tout à fait spontanée. Les réponses aux premières questions posées témoignent en faveur d'une étude comme celle que nous avons entreprise :

Le questionnaire-réultat.

a) Voudriez-vous avoir une amie siamoise ?

Les élèves n'ont pas seulement répondu positivement, mais voici la raison indiquée presque unanimement :

« Pour connaître encore mieux le Siam, ce beau pays », « elle pourrait me dire encore tous les détails que nous ne connaissons pas ». « Elle pourrait m'initier plus profondément à sa religion. » « Je tâcherais de réaliser le titre de notre roman : *Deux races, une amitié.* » « Pour avoir toujours un contact avec le Siam. »

Ainsi donc, après plusieurs mois d'étude sur un sujet, on ne trouve aucun signe de lassitude. Au contraire, l'intérêt est encore accru.

Pour la deuxième question, qui recouvre en quelque sorte la première :

b) Voudriez-vous vivre au Siam une ou plusieurs années ?

les réactions sont identiques.

C'est pour mieux connaître le pays, y partager la vie, les coutumes des habitants, que les élèves voudraient se rendre au Siam.

« Pour visiter le pays que nous connaissons seulement par les livres, essayer d'apprendre la langue et mieux connaître le bouddhisme. »

« J'aimerais pénétrer dans la jungle. »

« J'aimerais bien vivre, avec mon mari, dans les bois de teck, avec les éléphants. »

« Pour voir si ce qu'on a écrit est juste. »

Une réserve : « Oui, mais pas toute seule, j'aurais l'ennui. »

On ne peut évidemment attacher beaucoup d'importance à cette envie de visiter le Siam, envie bien naturelle. Qui ne se sent l'âme d'un voyageur ?

Mais ce qui m'intéresse dans ces réponses, c'est que la curiosité des élèves n'est pas satisfaite, qu'elles ont, en approfondissant un sujet plus que d'habitude, senti le besoin d'aller de l'avant. L'éveil de l'intérêt pour une étude toute gratuite n'est pas le moindre gain de cette expérience.

Si nous continuons l'examen du questionnaire, nous arrivons à la demande suivante :

c) Les Siamois vous paraissent-ils supérieurs, égaux ou inférieurs aux Européens ?

La réponse ci-dessous donne à peu près l'opinion générale :

« Les Siamois me paraissent égaux aux Européens, ou même un peu supérieurs, car ils se contentent de très peu pour vivre et ne recherchent pas le luxe comme nous. Ils me paraissent égaux en religion, car ils recherchent Dieu tout comme nous. »

Quelques-uns considèrent les Thaïlandais inférieurs dans les campagnes, moins développés au point de vue technique — en quoi elles ont raison d'ailleurs.

Si la majorité se prononce pour l'égalité, le tiers ajoute une supériorité dans un domaine ou un autre :

« Ils peuvent vivre sans luxe, ils ont des pensées élevées, ils sont supérieurs en hospitalité. »

L'une écrit : « Égaux dans leur vie, supérieurs dans leur âme. »

L'opinion générale est que, tout en adoptant des Européens ce qui peut leur faciliter la vie, les Thaïlandais doivent garder le plus possible leurs coutumes.

« Pourquoi tous les pays se ressembleraient-ils ? Chacun a son charme, il ne faut pas le détruire. »

Il me semble que, pour des enfants de 12 à 13 ans, on ne peut guère demander une critique plus juste. Elle n'est pas encore nuancée, car elles n'ont pas l'âge de pouvoir exprimer des idées, mais ce qu'elles pen-

sent, elles l'ont acquis par un examen aussi objectif et personnel qu'il est possible.

Esprit de tolérance.

Vient enfin leur opinion sur le bouddhisme. Il est assez difficile de discuter croyances et religion avec des filles de cet âge. Elles ont, en général, reçu une éducation religieuse, grandi dans une civilisation chrétienne, mais sans toujours ressentir le besoin de vivre leur croyance. Et voici qu'elles entrent en contact avec une autre religion dont les impératifs leur paraissent bien difficiles à suivre en matière de morale.

Ce qui les frappe encore, c'est de trouver des équivalences, surtout dans le domaine de la morale. Elles ont d'ailleurs un esprit critique rigoureux et ne se contentent pas d'à peu près. Je me souviens d'une visite qu'une Hindoue fit dans notre classe. Cette Hindoue était végétarienne par principe, et les enfants avaient admis sans peine que, si l'on a du respect pour les animaux, on ne les tue pas. Mais ce qui n'allait plus du tout, c'est que cette Hindoue portait des souliers de cuir, et les enfants le lui ont fait remarquer avec la plus grande logique. La discussion qui suivit a d'ailleurs permis de faire remarquer aux élèves que les principes du bouddhisme ne sont pas intransigeants à outrance, et qu'il est par exemple permis de tuer des animaux lorsqu'on le fait pour les nécessités de la vie et non pas pour son plaisir.

D'une façon générale, l'esprit de tolérance qu'elles ont manifesté au cours de cette étude est assez remarquable. Si je compare leur première réaction :

« Le bouddhisme, c'est des superstitions », avec la position prise ces derniers temps, je suis frappée du chemin parcouru :

« Ils recherchent Dieu comme nous. »

« S'ils sont de bons bouddhistes, ils valent autant que les chrétiens. »

« Un bouddhiste, c'est un chrétien formidable. »

« Ils passent quelque temps dans des monastères. Nous ne le faisons pas. Ils sont plus religieux que nous. »

Et nombre de remarques qu'il serait trop long d'énumérer.

En définitive, je crois que cette longue étude a favorisé, chez les enfants, une certaine attitude de respect d'une opinion, d'un mode de vie différent du leur. Et cette attitude, elles l'ont trouvée au cours d'un temps assez long pour qu'elle se soit ancrée en elles ; peut-être aborderont-elles tous les problèmes avec une meilleure compréhension.

LA RÉALITÉ SCOLAIRE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI¹

1. Les effectifs scolaires.

On estime à plus de 550 millions le nombre d'enfants âgés de 5 à 14 ans que compte actuellement le monde, et à près de 300 millions celui des garçons et des filles qui fréquentent un établissement d'enseignement du 1er ou du 2e degré. Ainsi, un peu plus de la moitié de la population enfantine mondiale reçoit, dans les écoles, une certaine instruction.

Ces données sont basées sur des statistiques de 1954. Sur le vu de documents plus récents, on peut affirmer que le nombre augmente rapidement d'enfants qui sont au bénéfice d'une scolarité de durée variable. On considère en effet que le développement quantitatif de l'enseignement élémentaire évolue à la cadence annuelle de 5 à 7 %. Cette augmentation, comme on peut bien le penser, se constate surtout dans les pays en voie de développement et dans ceux où le rythme

d'accroissement de la population est le plus rapide.

Il va de soi que l'augmentation des effectifs scolaires ne s'accompagne pas nécessairement d'un progrès qualitatif de l'instruction et de l'éducation, fort difficile à évaluer objectivement. Par contre il est manifeste que l'augmentation quantitative de la population scolaire, par suite de la pénurie générale de crédits, de maîtres et de locaux, n'est pas sans influer sur la qualité de l'enseignement. Revues pédagogiques et associations d'instituteurs, dans les pays où les conditions de l'enseignement sont les plus favorables, signalent les difficultés croissantes auxquelles se heurtent les enseignants dans l'accomplissement d'une tâche qui se veut en efficacité !

¹ *L'Education dans le monde*. Un volume de 1445 pages. Unesco, Paris 1960.

2. Alphabétisation et niveau d'instruction.

Le degré d'alphabétisation d'une population est un bon indice du développement auquel l'enseignement est parvenu dans un pays donné.

En se référant au critère minimum d'alphabétisation auquel correspond la question : Savez-vous lire et écrire ? on a pu estimer, en 1950, qu'un peu plus de la moitié de la population mondiale âgée de 13 ans et plus est alphabète (55-57 %).

Voici quelques indications à ce sujet.

Continents et régions	Population d'alphabétation âgée de 15 ans ou plus (évaluation)	Taux chez les adultes (évaluation) en millions	Taux
			en %
Pour l'ensemble du monde	1587	55-57	
Afrique	(120)	(15-20)	
Afrique septentrionale	40	10-15	
Afr. tropicale et méridionale	80	15-20	
Amérique	(223)	(79-80)	
Amérique du Nord	126	96-97	
Amérique centrale	30	58-60	
Amérique du Sud	67	56-58	
Asie	(830)	(35-40)	
Asie du Sud-Ouest	37	20-25	
Asie méridionale	287	15-20	
Asie du Sud-Est	102	30-35	
Asie de l'Est	404	50-55	
Europe (y compris l'URSS)	(405)	(91-93)	
Europe du Nord et de l'Ouest	102	98-99	
Europe centrale	96	97-98	
Europe méridionale	95	79-80	
URSS	112	
Océanie	9	89-90	

En Europe du Nord et de l'Ouest, en Europe centrale, Amérique du Nord, le taux d'alphabétisation des adultes dépasse 95 %. En Océanie, ce taux est évalué à 90 %. L'Europe méridionale, avec un taux de 80 %, est comparable à l'ensemble du continent américain. L'Amérique centrale et l'Amérique du Sud (56 à 60 %), l'Asie de l'Est (50 à 55 %) sont proches du taux moyen obtenu pour l'ensemble du monde. L'Asie du Sud (30 à 35 %) et l'Asie du Sud-Ouest (20 à 25 %) se trouvent nettement en dessous de la moyenne mondiale ; plus bas encore figurent l'Asie méridionale et l'ensemble de l'Afrique (15 à 20 %).

Il s'agit là d'indications globales qui ne permettent pas de juger de la situation et des écarts qu'il y a d'un pays à l'autre et, même, selon les diverses régions d'un même pays.

On a pu établir, par ailleurs, que le nombre des adultes illétrés tend à augmenter partout où le taux d'analphabétisme ne diminue pas dans une proportion moyenne de 10 % ou plus par période décennale.

Par contre le nombre des illettrés est en nette régression dans les pays où le taux d'analphabétisme diminue de 25 % et plus par cycle décennal.

3. Evolution des effectifs scolaires.

Les effectifs scolaires varient en fonction de l'accroissement du nombre des enfants d'âge scolaire et aussi en fonction d'autres facteurs qui rendent impossible une évaluation présentant quelque valeur objective.

Tout d'abord il n'existe pas de définition uniforme de la notion « âge scolaire ». Il est des pays où aucune loi ne fixe l'obligation de la scolarité et de sa durée. Dans d'autres, on est mal renseigné sur la répartition par groupes d'âges des enfants qui fréquentent l'école et ceux qui n'y vont pas. Enfin, les statistiques donnent le nombre des élèves inscrits et non pas celui des élèves qui suivent effectivement les classes. Ce nombre varie de 75 % à 90 % des inscrits et l'écart est bien plus sensible dans les zones rurales de certains pays.

4. Education des filles.

Dans 78 pays ou territoires totalisant 37 % de la population mondiale, pour lesquels on dispose de données relatives à la scolarisation de l'élément féminin de la population, le taux moyen d'inscriptions des filles s'élève à 46 % environ, alors qu'elles constituent le 49 à 50 % de la population enfantine totale.

Ce taux de scolarisation des filles s'élèvent rapidement et l'écart entre l'effectif des élèves garçons et des élèves filles se comble peu à peu.

Cependant des statistiques récentes, établies dans les pays d'Asie, montrent encore que, pour 100 garçons inscrits dans les écoles, on compte le nombre suivant de filles : en Afghanistan 10, en Birmanie 86, au Cambodge 39, à Ceylan 85, en Corée 82, en Inde 45, en Indonésie 73, en Iran 49, au Laos 39, en Malaisie 75, au Népal 22, au Pakistan 31, aux Philippines 92, en Thaïlande 91, au Viet-Nam 62.

5. Situation actuelle en Asie.

L'un des événements les plus importants de l'histoire récente de l'éducation dans le monde est constitué par les progrès remarquables que l'enseignement primaire a faits en Asie du Sud et de l'Est au cours des dix dernières années. En même temps qu'ils accédaient à l'indépendance politique les pays de cette région ont senti que le développement de l'éducation était une condition essentielle de l'élévation du niveau de vie. Il en est résulté une grande soif d'instruction qui a incité chaque pays à ne pas relâcher ses efforts et à améliorer l'enseignement du premier degré. Des mesures législatives instituant l'obligation scolaire ont été adoptées et appliquées dans des zones beaucoup plus étendues que par le passé. La scolarisation a été poussée plus avant et l'on s'est efforcé de rendre l'enseignement primaire gratuit ou gratuit et obligatoire, si bien que les effectifs des classes primaires sont passés de 38 millions d'élèves en 1950 à environ 65 millions en 1960.

Le tableau suivant est parlant à cet égard.

Augmentation du nombre des écoles primaires et des élèves inscrits.

Pays	Année	Nombre	Nombre
		d'écoles	d'élèves
Afghanistan	1950-51	302	91 414
	1958-59	803	141 319
Birmanie	1950-51	2 465	387 523
	1958-59	11 164	1 466 331
Cambodge	1950-51	1 925	134 506
	1958-59	3 592	536 762
Ceylan	1950-51	6 308	1 356 085
	1958-59	7 901	2 003 044
Corée	1950-51	3 888	1 740 971
	1958-59	4 572	3 602 334
Inde	1950-51	209 671	18 293 967
	1956-57	287 298	25 946 808
Indonésie	1950-51	24 775	4 977 304
	1958-59	33 839	7 259 499

Iran	1952-53	5 561	684 865	Rhodésie du Nord	1956-59	16,4	57,8
	1958-59	8 488	1 135 815	Nyassaland	1956-58	4,1	33,0
Laos	1950-51	662	34 087	18. Kenya (a)	1956-58	33,9	30,7
	1958-59	1 508	99 062	19. Madagascar	1957-59	17,7	24,8 (1)
Malaisie	1950-51	4 038	616 151	20. Ouganda	1954-57	35,4	102,4
	1958-59	4 977	1 107 287	21. Somalie (It.)	1954-55-1957-58	50,3	13,3
Népal	1950-51	200	4 000	22. Tanganyika	1956-58	9,4	31,4
	1958-59	2 200	110 000				
Pakistan	1950-51	40 294	3 212 300				
	1957-58	43 087	4 226 497	(1) Y compris l'enseignement normal.			
Philippines	1954-55	20 102	3 442 686	(2) Y compris les effectifs des écoles moyennes.			
	1958-59	29 194	3 735 657	(3) Y compris des élèves des écoles secondaires modernes (secondary modern schools) dans la province de l'Ouest.			
Thaïlande	1950-51	19 442	2 759 958	(a) Africains seulement.			
	1958-59	22 754	3 395 895				
Viet-Nam	1950-51	2 147	399 099				
	1958-59	5 949	1 137 923				

Cependant, le pourcentage des élèves inscrits par rapport au total de la population d'âge scolaire est, exception faite pour la Corée (100 %), Ceylan (96,4 %), la Thaïlande (95 %), les Philippines (85,5 %) et la Malaisie (85,4 %), vraiment très faible dans cette région de l'Asie : Afghanistan (11,8 %), Birmanie (59,9 %), Cambodge (59,6 %), Inde (51,9 %), Indonésie (51,9 %), Iran (37,8 %), Laos (24,8 %), Népal (9,7 %), Pakistan (43,7 %) et Viet-Nam (55,8 %).

6. Situation actuelle en Afrique.

Dans un certain nombre d'Etats et de territoires, le développement quantitatif de l'enseignement primaire et secondaire s'est opéré à un rythme particulièrement accéléré entre 1953 et 1958 ainsi qu'en témoigne l'augmentation des effectifs scolaires au cours d'une période très proche de nous¹.

Taux d'accroissement des effectifs des écoles primaires et d'enseignement secondaire général durant une récente période de deux ou trois ans.

Afrique centrale et orientale

Pays ou territoire	Année	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Augmentation en %	
1. Congo « belge »	1955-56-1957-58	35,1	52,3		
2. Cameroun (T.F.)	1955-58	36,1	41,2		
3. Côte-d'Ivoire	1955-58	119,6	83,2 (1)		
4. Dahomey	1955-58	37,6	42,2 (1)		
5. Gabon	1955-58	38,1	33,5 (1)		
6. Gambie	1956-58	16,3	1,5		
7. Ghana	1956-58	5,4 (2)	20,8		
8. Haute-Volta	1957-59	29,0	54,2 (1)		
9. Libéria	1956-59	26,8	63,8		
10. Nigéria	1954-57	48,0	141,2 (3)		
11. Rép. du Congo	1955-58	38,2	49,2 (1)		
12. Sénégal	1955-58	44,9	14,3 (1)		
13. Sierra Leone	1956-58	23,7	2,2		
14. Soudan	1956-58	19,4	41,6 (1)		
15. Togo	1957-59	19,2	36,1 (1)		

Afrique orientale

16. Ethiopie	1956-57-1958-59	16,4	71,1
17. Féd. Rhodésie Nyassaland (a)			

¹ Réunion des ministres et directeurs d'éducation des pays intéressés. Addis Abeba, février 1960.

(1) Y compris l'enseignement normal.

(2) Y compris les effectifs des écoles moyennes.

(3) Y compris des élèves des écoles secondaires modernes (secondary modern schools) dans la province de l'Ouest.

(a) Africains seulement.

Dans un certain nombre d'Etats et de territoires, ce développement quantitatif s'est opéré à un rythme particulièrement accéléré entre 1953 et 1958.

Dans la province occidentale de la Nigéria, par exemple, où l'on a instauré en 1955 un système d'enseignement primaire gratuit pour tous, le chiffre de la scolarisation primaire a accusé un pourcentage d'augmentation de 142 % en cinq ans. Dans d'autres territoires ce pourcentage a varié entre 50 et 100 %. Au Ghana, où un programme accéléré de développement de l'enseignement primaire a été mis en œuvre, les inscriptions dans les écoles primaires agréées (approved primary schools) sont passées de 154 360 en 1951 à 455 058 en 1958.

Cependant, répétons-le, ce développement quantitatif ne s'accompagne pas nécessairement d'une amélioration qualitative des systèmes scolaires considérés dans leur ensemble.

Par nécessité souvent, l'extension accélérée de l'enseignement primaire ne s'obtient que par l'utilisation d'instituteurs non préparés ou insuffisamment préparés et par le retrait, des écoles existantes, d'un certain nombre d'instituteurs expérimentés pour encadrer les nouveaux.

L'abaissement du niveau des études dans ces conditions est un des facteurs de la déperdition des effectifs de l'enseignement primaire et celle-ci, naturellement, a des répercussions défavorables sur le rendement de l'enseignement tant primaire que secondaire.

7. Situation actuelle en Amérique latine.

Les statistiques suivantes ont été communiquées à la troisième session du Comité consultatif intergouvernemental du projet majeur d'éducation pour l'Amérique latine.

Evaluation de la population totale et effectifs de l'enseignement dans les pays d'Amérique latine (1956)

Pays	Evaluation de la population totale (en millions d'habitants)	Effectifs des écoles primaires (en milliers d'élèves)	Pourcentage de la population scolarisée
Argentine	19 486	1) 2 565	13,2
Bolivie	3 235	306	9,5
Brésil	59 846	2) 5 406	9,1
Chili	6 944	1 026	14,8
Colombie	12 939	1 311	10,1
Costa-Rica	988	155	15,7
Cuba	6 410	670	10,4
Rép. Dominicaine	2 608	445	17,0
Equateur	3 796	3) 490	13,0
Guatemala	3 348	229	6,9
Haïti	3 344	218	6,5

Honduras	1 711	136	7,9
Mexique	30 538	3 377	11,0
Nicaragua	1 288	128	9,9
Panama	93	141	15,1
Paraguay	1 601	3) 266	16,6
Pérou	9 651	948	9,8
Salvador	2 268	207	9,2
Uruguay	2 650	3) 234	8,9
Venezuela	5 953	3) 647	10,8
Total	179 538	18 905	10,5

1) 1954.

2) 1957.

3) 1955.

**Inscriptions dans les écoles primaires
des pays latino-américains de 1956 à 1959.**

Pays	1956 en milliers	1957 en milliers	1958 en milliers	1959 en milliers	Pourcentage d'augmen- tation depuis 1956
Argentine	2623	2676	2751	E 2817	4,9 jusqu'à 1958
Bolivie	307	317	332	375	22
Brésil	6094	6466	6961	7490	23
Chili	1026	1077	1103	1137	10,8
Colombie	1312	1381	1494	E 1584	13,9 jusqu'à 1958
Costa-Rica	155	168	178	189	22
Cuba	787	756	783	1100	40
République Dominicaine
Equateur	490	502	514	E 526	4,9 jusqu'à 1958
Guatemala	229	250	260	282	23
Haïti	214	212	203	E 203	—5,1
Honduras	136	139	168	190	40
Mexique	4106	4328	4541	4880	18,8
Nicaragua	128	129	145	E 151	13,3 jusqu'à 1958
Panama	141	143	146	156	10,6
Paraguay	275	287	290	294	6,9
Pérou	1200	1234	1308	E 1360	9 jusqu'à 1958
Salvador	236	254	281	307	30
Uruguay	296	302	310	E 317	4,7 jusqu'à 1958
Venezuela	647	694	752	917	42
	20402	21315	22520	24275	18,9

E : Estimation

Depuis 1956 les effectifs scolaires ont augmenté de 4 millions et 90 000 nouveaux postes d'instituteurs ont été créés (il en faudrait 600 000 !) et divers pays ont pris des initiatives encourageantes ; par exemple en Bolivie l'augmentation des crédits destinés à l'éducation et qui atteignent actuellement le 32 % du budget national ; au Venezuela, la création d'écoles normales pour recevoir 25 000 élèves-maîtres et l'augmentation de plus de 150 % du budget de l'enseignement.

Les principaux problèmes relatifs à l'éducation en Amérique latine peuvent être énoncés comme suit :

- Sur une population d'âge scolaire estimée à une quarantaine de millions, quelque dix-neuf millions seulement accèdent à l'enseignement primaire.
- Indépendamment de cet absentéisme total, la déper-

dition d'effectifs en cours d'études est très élevée. Moins de 20 % des élèves de première année primaire terminent le cycle des études primaires.

- Le niveau moyen d'instruction ne dépasse pas celui de la première année primaire pour l'ensemble de la population et celui de la quatrième pour ceux qui ont pu fréquenter l'école.
- L'accroissement considérable de la population en Amérique latine (2,6 % par an) aggrave continuellement le problème que pose l'insuffisance des écoles par rapport au nombre des enfants d'âge scolaire.
- Divers facteurs exercent une influence défavorable sur le niveau et la qualité de l'enseignement primaire : près de la moitié des instituteurs enseignent sans titres et n'ont reçu aucune formation professionnelle, les traitements du personnel de l'enseignement sont insuffisants, les méthodes laissent à désirer, le matériel d'enseignement fait défaut, etc.
- Enfin, le manque de continuité de la politique de nombreux pays en matière d'éducation, et l'imperfection des systèmes d'administration et d'inspection de l'enseignement font obstacle à l'utilisation efficace des moyens disponibles ainsi qu'à la création de ressources nouvelles pour le développement de l'enseignement.

Conclusion.

Le tour d'horizon auquel nous venons de procéder montre quels efforts sont encore à entreprendre pour assurer à tous les enfants, en tous pays, une instruction suffisante.

Si le problème est posé et en voie de réalisation, il demeure cependant d'une réelle gravité. Dans la majorité des pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, ainsi que dans certaines parties de l'Europe et de l'Océanie, les écoles sont insuffisantes ou bien n'existent pas.

C'est un lieu commun d'affirmer que l'ignorance est facteur de misère et que celle-ci conduit à la révolte. Les pays, pudiquement appelés aujourd'hui « pays en voie de développement », ne pourront progresser que dans la mesure où l'instruction se répandra et s'améliorera, en durée et en qualité. Il n'y va pas seulement de leur essor économique et de l'augmentation du standard de vie de leurs populations, mais aussi, qu'on s'en persuade bien, du maintien de la paix mondiale !

Le développement de la scolarité obligatoire a permis l'essor économique, lequel, à son tour, a favorisé l'extension de l'instruction et fait naître des besoins de culture, source du progrès scientifique.

Grâce à lui, les pays les plus évolués ont pu exploiter leurs ressources et celles des régions qu'ils avaient colonisées sans trop se préoccuper d'instruire leurs populations : on mesure aujourd'hui le résultat d'une telle politique !

Or, l'évolution des relations entre les divers pays du fait de l'extension prodigieuse des moyens de communication et d'information, ainsi que des échanges conduisant à l'interdépendance grandissante des économies nationales, comme les aspirations à la justice sociale nées de l'évolution du droit, en particulier accès à l'indépendance de pays revendiquant leur place dans le concert des nations et difficultés qu'ils rencontrent du fait de l'ignorance des masses et de l'absence de cadres, rendent la situation actuelle de plus en plus dangereuse pour tous.

C'est pourquoi l'on voudrait que notre opinion publique et les éducateurs en particulier s'intéressent davantage au travail ardu, tenace, qui se poursuit à l'Unesco par le truchement de conférences régionales auxquelles participent les responsables des pays intéressés dans

le cadre des « projets majeurs » Orient-Occident, Amérique latine, très bientôt Afrique, à l'extension desquels collaborent tant de bonnes volontés. Ce travail-là se fait en silence ; il ne donne pas lieu à de théâtrales manifestations ; il met en face les uns des autres des hommes venus d'horizons différents qui collaborent pour améliorer les conditions de l'éducation, donc de la vie de millions d'enfants démunis de tout aujourd'hui. Mais quel effort :

favoriser l'extension de l'enseignement primaire et obtenir partout une scolarité obligatoire de 6 ans au minimum ;

adapter plans d'études et programmes aux besoins particuliers de la population scolaire des diverses régions du globe et mettre au point des méthodes adéquates ;

préparer le personnel enseignant nécessaire et lui assurer des conditions d'existence lui permettant de se vouer entièrement à sa fonction ;

former les cadres de l'éducation publique : administrateurs, inspecteurs capables de susciter et d'orienter les progrès nécessaires et d'être pour les instituteurs des conseillers éprouvés ;

convaincre les gouvernements de la valeur des crédits affectés à l'éducation publique et obtenir leur augmentation, etc.

M. Torrès-Bodet appelait un jour une coalition de bonnes volontés pour l'amélioration de toutes les existences en rappelant que l'époque de l'histoire que nous vivons demande des conceptions audacieuses pour la préparation de l'avenir. Il affirmait que donner au moins l'éducation primaire complète à ceux qui, à l'heure actuelle, ne possèdent encore ni classes ni maîtres, est une nécessité de laquelle dépendent nos vies et nos aspirations.

Il vaut la peine d'y réfléchir !

R. D.

UNE ŒUVRE D'ENTRAIDE CONSIDÉRABLE

Le drame de la Nubie

« L'Egypte est un don du Nil », telle est la formule choisie par Hérodote, historien et voyageur grec du Ve siècle avant Jésus-Christ, pour définir ce territoire de près d'un million de kilomètres carrés.

En effet, depuis la frontière libyenne jusqu'à la mer Rouge, et depuis la Méditerranée jusqu'au sud de la frontière soudanaise, s'étendrait un vaste désert si le Nil ne traversait pas cette région du sud au nord, s'étalant à 170 kilomètres de son embouchure dans un immense delta.

Sur cette terre, la pluie est extrêmement rare : une moyenne annuelle de six jours de pluie au Caire et quelquefois un jour de pluie par an à Assouan. On comprend pourquoi les anciens Egyptiens ont cru que le Nil était d'essence divine puisqu'il était la source même de toute vie en Egypte.

On comprend aussi pourquoi tout développement agricole est tributaire de la quantité d'eau tirée du Nil.

Pendant la période de crue, une énorme quantité d'eau est perdue dans la mer. Pour en conserver une partie, si nécessaire à l'irrigation des terrains au printemps et en été, on a construit le barrage actuel d'Assouan, appelé en arabe « El Khazzan », qui signifie réservoir ou château d'eau.

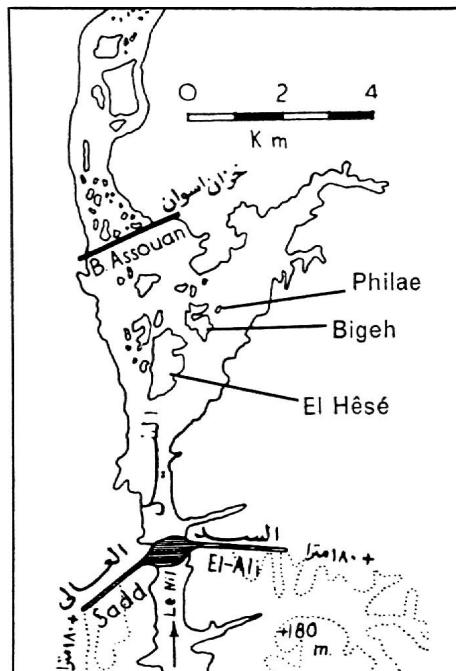
Il fut bâti, de 1899 à 1902, à un millier de kilomètres au sud du Caire, au milieu de la première cataracte, sur un fond granitique. Ce barrage devait, grâce à sa hauteur de 30 mètres, permettre une retenue de 980 millions de mètres cubes d'eau, créant un lac artificiel s'étendant jusqu'à 225 kilomètres en amont et noyant l'île de Philae et ses sanctuaires, ainsi qu'une partie des terres cultivées.

La digue fut exhaussée de 5 mètres de 1907 à 1912 pour emmagasiner au total 2 milliards 400 millions de mètres cubes, portant ainsi la longueur du lac artificiel à 295 kilomètres.

Enfin, entre 1929 et 1934, une nouvelle surélévation portant la chaussée à 14 mètres de sa hauteur primitive donne à cet énorme réservoir une capacité de plus de 5 milliards de mètres cubes. Sa longueur s'étend jusqu'à Ouadi-Halfa, à 360 kilomètres en amont. La maçonnerie actuelle du barrage représente un million

et demi de mètres cubes. (La grande pyramide de Chéops en représentait deux millions et demi à l'origine.)

Le mur, de 2 kilomètres de long, est percé de 180 vannes disposées en deux rangées. Les portes métalliques du barrage sont toutes ouvertes en juillet, au



moment de la crue, pour permettre à l'eau limoneuse d'inonder et de fertiliser le pays. Quand les eaux sont redevenues moins lourdes d'alluvions, vers le début d'octobre, les vannes sont fermées et les eaux sont retenues en amont. Au début du printemps, quand l'Egypte commence à manquer d'eau, le barrage d'Assouan fait fonction de réservoir pour l'irrigation du pays.

Mais la réserve d'Assouan s'avère insuffisante. L'agri-

culture — comme l'industrie — est incapable, depuis un demi-siècle, de suivre l'accroissement de la population égyptienne. Chaque jour marque l'arrivée de nombreuses bouches supplémentaires à nourrir. Pour remédier à cette situation, il faudrait étendre la surface cultivée, améliorer le rendement des cultures et créer l'énergie nécessaire aux usines de plus en plus nombreuses.

Cet « espace vital » peut être conquis grâce au Nil, richesse fondamentale de l'Egypte, par la construction d'un nouveau barrage : le Sadd el Aali. Le haut barrage, dont les travaux préliminaires sont à présent terminés, a pour but l'utilisation complète des eaux du Nil. Pas une goutte du fleuve ne se perdra dans la mer. Sa digue, construite à 6 km $\frac{1}{2}$ en amont de l'actuel barrage d'Assouan, aura 180 mètres de haut à la dernière étape des travaux et près de 5 kilomètres de long ; elle formera un lac artificiel de 500 kilomètres de long, d'une capacité de près de 130 milliards de mètres cubes, d'une surface de 3000 km², et inondera plusieurs localités, notamment la ville de Ouadi-Halfa, ainsi que les rapides de la deuxième cataracte. Elle permettra donc une navigation régulière entre l'Egypte et le Soudan.

Dans un climat aussi chaud, cette vaste surface d'eau donnera prise à l'évaporation ; on a calculé que sur les 130 milliards de mètres cubes d'eau, 10 milliards seront annuellement restitués à l'atmosphère. L'élévation du taux d'humidité aux entours du lac, en Egypte comme au Soudan, aura des répercussions sur la végétation.

Le débit du Nil s'élève à près de 9000 mètres cubes à la seconde pendant la crue, cependant, le débit moyen du fleuve n'est que de 2150 mètres cubes à la seconde, bien inférieur à celui du Rio de la Plata, qui débite une moyenne annuelle de 25 000 mètres cubes à la seconde, et celui du Mississippi, qui est de 18 000 mètres cubes à la seconde.

Avec l'énorme réserve d'eau créée par le haut barrage, l'Egypte pourra augmenter de près de la moitié sa surface arable. En fait, on escompte une augmentation bien supérieure : le défrichement d'un million d'hectares de désert et l'exploitation de plus de 300 000 hectares actuellement soumis à l'immersion.

Bien que l'avantage le plus considérable de la réalisation du Sadd el Aali réside dans la possibilité d'étendre la surface cultivée et de lui assurer régulièrement son alimentation en eau, l'apport d'énergie, dont la production a été prévue parallèlement, justifie à lui seul la construction d'un tel barrage.

Les quatre tunnels prévus pour l'évacuation des eaux pendant la période de pointe, et les quatre tunnels à pente raide creusés sur la rive occidentale, déboucheront sur 16 groupes de turbines à près de 100 mètres sous le roc granitique, fonctionnant toute l'année sous une chute moyenne de 60 mètres. Leur puissance totale est estimée à 2 millions de CV, produisant annuellement 10 à 12 milliards de kilowattheures, c'est-à-dire près de dix fois la consommation totale de l'Egypte.

De sorte que le jumelage hydroélectrique Sadd el Aali - Assouan fournira à l'Egypte plus de 15 milliards de kilowattheures par an.

Le fameux Boulder Dam des montagnes de l'ouest des Etats-Unis ne produit que la moitié de la future puissance du Sadd el Aali.

La somme de travail exigée par l'édification du haut barrage évoque le labeur des constructeurs de pyramides. La chaleur en été est presque insupportable pour les personnes non habituées au climat tropical et le roc, sous le soleil, est surchauffé jusqu'à atteindre la température de 65°.

Quand le barrage du Sadd el Aali sera terminé, il faudra pas mal de temps pour remplir entièrement son bassin. Or, pendant cette période, la population égyptienne continuera probablement à s'accroître au rythme des années précédentes, et cet accroissement seul, considéré en dehors de toute autre considération, fait de la réalisation immédiate du Sadd el Aali une nécessité vitale.

I. LE PROBLÈME

La construction du haut barrage.

La République arabe unie entreprend cette année la construction d'un haut barrage (le Sadd el Aali) sur le Nil, près d'Assouan, à quelques kilomètres en amont de celui qui existe déjà. Ce nouveau barrage permettra d'augmenter considérablement l'étendue des terres cultivables et en même temps la quantité d'énergie électrique disponible, ouvrant ainsi de vastes perspectives pour le développement agricole et industriel du pays et le bien-être des populations.

Le haut barrage fera monter le niveau des eaux sur une longueur d'environ 300 kilomètres en territoire égyptien et 180 kilomètres en territoire soudanais. Alors que la retenue du barrage actuel atteint la cote maximale de 121 mètres au-dessus du niveau de la mer, celle du nouveau barrage atteindra 133 mètres vers 1966 ou 1967, à la fin de la première phase des travaux que l'on inaugure actuellement, et 182 mètres quand se terminera la deuxième phase. Sous cette masse d'eau disparaîtront pour toujours de nombreux monuments, de nombreux sites, échelonnés au long de la vallée et qui représentent des siècles d'histoire et de préhistoire. Certains des monuments menacés — notamment les ensembles de Philae et d'Abou Simbel — comptent parmi les plus belles œuvres du patrimoine humain, et leur destruction représenterait une perte irréparable. Il faut essayer de préserver ces témoignages d'un passé précieux à l'art et à l'histoire.

La demande de la République arabe unie.

Dès la conception du projet, le gouvernement de la République arabe unie s'est préoccupé de ce problème. Il a invité son Service des antiquités à concentrer ses activités sur la région condamnée. Un Centre de documentation et d'études sur l'histoire de l'art et de la civilisation de l'ancienne Egypte, organisme égyptien créé au Caire en 1955 avec l'aide de l'Unesco, a été chargé de constituer une documentation complète sur les monuments menacés : il s'emploie activement à effectuer des relevés, à copier des inscriptions, à faire des photographies et des diapositives en couleurs.

Mais les travaux qu'exigerait la protection des monuments nubiens sont sans proportion avec les ressources de la République arabe unie. La République arabe unie a donc pris l'initiative de demander à l'Unesco, en avril 1959, de lancer un appel pour obtenir une aide internationale.

Le directeur général a convoqué un comité de treize experts représentant diverses spécialités et appartenant à huit pays différents. Ces experts se sont réunis au Caire, en octobre 1959. Ils avaient mission d'étudier le problème des fouilles à entreprendre, la possibilité d'assurer le transfert ou la préservation sur place des monuments menacés, les mesures à suggérer et l'importance financière des travaux à effectuer. En contrepartie de l'assistance qui lui serait ainsi fournie, le gouvernement se déclarait prêt :

1. A céder à ceux qui effectueraient des fouilles dans la zone menacée la moitié au moins du produit de leurs fouilles, à l'exception de certaines pièces uni-

ques ou essentielles aux collections nationales. (Cette réserve est conforme aux dispositions de la Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques, adoptée par la Conférence générale de l'Unesco en 1956.)

2. A accorder des autorisations de fouilles dans les mêmes conditions en dehors de la zone menacée, par exemple dans la nécropole royale de Sakkarah.
3. A céder, en vue de leur transfert à l'étranger, certains temples de Nubie et divers objets provenant des réserves de l'Etat, étant entendu que ces biens seraient affectés à des musées ou à des instituts scientifiques ouverts au public.

Cette déclaration, ainsi que le rapport des experts, furent examinés par le Conseil exécutif de l'Unesco, au cours de sa 55e session (novembre 1959), en même temps qu'une communication du gouvernement du Soudan sur le même sujet.

La demande du Soudan.

Le gouvernement de la République du Soudan s'était à son tour adressé à l'Unesco en attirant son attention sur les monuments et les sites qui, en territoire soudanais, se trouvaient menacés par la construction du barrage et en exprimant le vœu que l'aide internationale s'étendit à la Nubie soudanaise. Si cette région est moins riche en monuments célèbres que la Nubie égyptienne, elle compte en revanche de nombreux sites archéologiques et préhistoriques jusqu'ici à peine étudiés. Faute d'entreprendre, dans le bref délai dont on dispose, la prospection et les fouilles nécessaires, on devrait bientôt renoncer de façon définitive à la perspective de découvertes.

Aussitôt après avoir été informé du projet de construction, le Service soudanais des antiquités avait dressé un plan des travaux à exécuter. Mais il ne peut, sans l'aide étrangère, le réaliser avec la rapidité voulue. Aussi le gouvernement du Soudan souhaite-t-il que des spécialistes étrangers acceptent de se charger d'une partie des opérations, sous la direction de ce service.

En contrepartie de l'aide qui lui serait accordée, le gouvernement du Soudan a précisé que, selon la législation en usage au Soudan, toute personne effectuant des fouilles a droit à 50 % des objets découverts, à l'exception des spécimens indispensables à la continuité des collections nationales.

Une campagne mondiale.

Après avoir examiné l'ensemble des problèmes relatifs à la sauvegarde des monuments de la Nubie, le Conseil exécutif a décidé d'accorder aux gouvernements de la République arabe unie et du Soudan l'assistance demandée. Pour donner effet à cette décision, il a notamment invité le directeur général à lancer, au nom de l'Unesco, un appel à la coopération internationale. Les deux gouvernements intéressés ont accepté que ce soit un appel unique, portant sur l'aide à procurer à l'un et à l'autre pays.

L'Unesco a inauguré ainsi, le 8 mars 1960, une campagne mondiale destinée à susciter des offres de participation. Le directeur général a constitué un comité international d'action composé de personnalités éminentes, qui sera chargé de l'aider dans l'organisation de cette campagne. D'autre part, il est prévu que, dans les divers Etats membres, seront formés, aux mêmes fins, des comités nationaux. En outre, le directeur général a décidé de placer cette campagne sous le patronage d'un comité d'honneur, dont *S. M. le roi Gustave VI de Suède* a bien voulu accepter la présidence.

Fonctionnement de la coopération internationale.

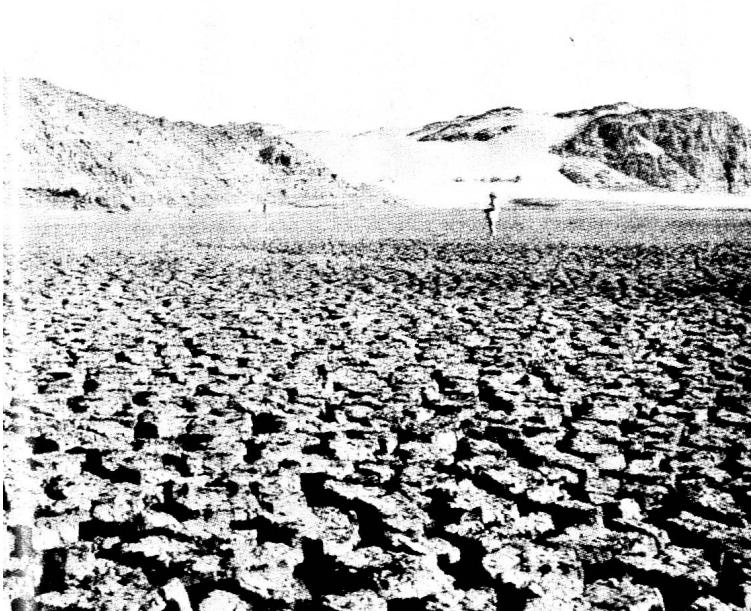
L'Unesco accorde elle-même un appui matériel et technique aux gouvernements de la République arabe unie et du Soudan, en vue de préparer les travaux. Ses experts ont tracé le cadre de l'action à entreprendre. Son rôle consistera désormais à susciter une vaste collaboration internationale, et à servir d'intermédiaire entre ceux qui participeront à cette action, d'une part, et les deux gouvernements intéressés, d'autre part.

Les monuments.

Un grand nombre de monuments nubiens se trouvent situés entre la cote 121 et la cote 133, et seront donc submergés d'ici peu d'années si l'on n'intervient rapidement. Certains d'entre eux constituent non seulement des témoignages sur le passé, mais des œuvres d'art irremplaçables qu'il convient de maintenir dans le cadre même où elles ont été édifiées.

Nubie égyptienne. Tel est le cas surtout des deux grands ensembles de Philae et d'Abou Simbel. L'île de Philae, consacrée à Isis, groupe dans un espace d'environ 350 mètres sur 135 plusieurs monuments, dont les plus anciens remontent à la XXXe dynastie (environ 360 av. J.-C.). Le grand temple d'Isis se dresse au centre de l'île, avec son pylône, de 45 mètres de large sur 18 de haut, portant aussi l'image du dernier Ptolémée. La colonnade qui mène au temple, avec des chapiteaux composés de fleurs, fut construite par les empereurs romains. Un portique de quatorze colonnes constitue le célèbre kiosque de Trajan qui servait probablement de débarcadère lorsque la procession de la déesse emmenait celle-ci hors de l'île ou l'y ramenait. De petites chapelles complètent cet ensemble extrêmement harmonieux dans lequel la place de chaque élément a été déterminée par des raisons religieuses.

Actuellement, Philae est submergée plus de neuf mois par an. L'eau a détruit toute végétation sur l'île, mais elle a nettoyé la pierre en la débarrassant du salpêtre qui la couvrait, et l'ensemble s'est bien conservé. Mais ce régime va se trouver modifié. L'île est en effet située entre le barrage actuel et l'emplace-



Le site du futur haut barrage d'Assouan à la saison sèche. L'alluvion apportée par le Nil est craquelée par la sécheresse.

ment du nouveau barrage ; la construction de celui-ci aura pour effet d'abaisser le niveau de l'eau, dans cette sorte de lac, jusqu'à la cote 102. Philae, étant à la cote 104, sera visible toute l'année. Toutefois, les besoins de



Philae. Le grandiose portique de 14 colonnes du « kiosque » égypto-romain de Trajan pendant la période où l'île est envahie par les eaux du Nil.

la production d'énergie électrique entraîneront des variations de niveau quotidiennes entre la cote 102 et la cote 108-110, et ces variations représentent, pour la pierre, un danger beaucoup plus grand que la submersion totale. La base des monuments risque d'être peu à peu rongée par les eaux. Il faudra donc protéger sur place cet ensemble, et c'est là un des principaux problèmes qui se sont posés aux experts lors de leur réunion d'octobre 1959.

C'est également sur place qu'il faudra protéger l'ensemble d'Abou Simbel, comprenant deux temples creusés dans la falaise à environ 50 mètres l'un de l'autre, et dont la façade seule est apparente. Le grand temple, ensablé pendant des siècles, a été découvert en 1813. Sa façade présente, adossés au rocher, quatre colosses

figurant Ramsès II, d'environ 20 mètres de haut, d'une exécution parfaite dans le détail et d'une expression que l'on trouvera plus admirable encore en songeant à la dimension des visages : la face mesure 4,17 mètres d'une oreille à l'autre, le nez 0,98 mètre, l'oreille 1,06 mètre, l'œil 0,84 mètre.

L'intérieur s'enfonce dans l'épaisseur de la falaise et comprend plusieurs salles dont la plus grande (18 m X 16,69 m) a huit piliers osiriaques contre lesquels s'adoscent des colosses de près de 10 mètres de haut représentant Osiris sous les traits de Ramsès II. Les murs sont décorés de scènes illustrant les exploits du pharaon.

Le petit temple, dédié par Ramsès à son épouse, la reine Nefertari, et à la déesse Hathor, est décoré extérieurement de six colosses de 10 mètres, répartis en deux groupes de part et d'autre de la porte ; dans chaque groupe, la reine Nefertari, identifiée à Hathor, est encadrée par deux statues de Ramsès.

Le sol étant à la cote 121 pour le petit temple et 125 pour le grand temple, tout l'ensemble sera définitivement noyé en 1968 ; déjà, en septembre 1963, le niveau maximum des eaux atteindra ces cotes et le grès rose d'Abou Simbel, très fragile, commencera à se désagrégérer.

Toute la région comprise entre Philae et Abou Simbel est riche en monuments, dont un grand nombre se trouvent menacés. Temples bâtis en pierre, tel le petit temple d'Amada, qui remonte au nouvel Empire et présente des reliefs admirablement conservés, ou l'important sanctuaire de Kalabsha (pour n'en citer que deux parmi bien d'autres). Chacun de ces monuments apporte à l'historien des renseignements précieux et représente un témoignage sur l'art d'une grande époque.

II. LES MESURES A PRENDRE

Les monuments. Les experts ont examiné en priorité les divers projets proposés pour assurer sur place la préservation d'Abou Simbel et de Philae. Pour Abou Simbel, ils se sont prononcés en faveur de la solution qui consisterait à construire un barrage en terre et enrochements, prenant appui sur la montagne au nord et au sud des temples, en deux points distants de 700 mètres. L'ensemble des éperons rocheux où ces sanctuaires sont creusés se trouverait ainsi protégé des eaux. La distance entre la façade des temples et la crête



Les deux têtes des statues colossales du Grand Temple à Abou Simbel. Elles mesurent : front 0 m 59, nez 0 m 98, oreille 1 m 06, œil 0 m 84, bouche 1 m 10. La largeur de la face d'une oreille à l'autre est de 4 m 17.

du barrage serait de 300 mètres, ce qui permettrait un recul respectant dans toute la mesure du possible le caractère du site.

Dans le cas de Philae, les experts ont opté pour l'établissement d'un lac artificiel dont le niveau ne dépassera pas la cote 102, et qui sera isolé de la retenue d'Assouan par des digues en terre et enrochements de faible hauteur.

Les experts ont précisé que l'exécution de ces deux projets ne pourrait être entreprise qu'après des reconnaissances et des études préalables (topographiques, géologiques, hydrauliques) qui exigeraient le concours de spécialistes. Un ingénieur-conseil a été désigné, d'entente entre le gouvernement de la République arabe unie et l'Unesco, pour mener à bien, au cours de l'année 1960, ces travaux préalables. Ce n'est qu'après communication des résultats de ces études qu'il sera possible d'évaluer avec précision le coût des travaux. Une estimation toute provisoire permet de supposer que l'ordre de grandeur de ces frais se situerait entre 30 et 60 millions de dollars pour Abou Simbel et 4 millions de dollars pour Philae.

Les experts ont dressé la liste des monuments à déplacer, au nombre d'une vingtaine. Les temples rupestres seront extraits du rocher et transportés en une ou plusieurs pièces, selon la décision des techniciens chargés de ce travail, après consultation avec le Service égyptien des antiquités. Les temples construits seront démontés, transportés et remontés. Pour prévenir les difficultés qui pourraient résulter du mauvais état des monuments, une mission composée par exemple d'un géologue et d'un architecte restaurateur devra procéder, pendant deux mois au moins, à une étude préliminaire.

Les experts ont recommandé que tout soit mis en œuvre pour assigner à chacun des monuments déplacés un lieu en rapport avec sa situation originelle.

Il appartiendra au Service égyptien des antiquités de dresser la liste des gravures et inscriptions rupestres, de décider de leur transport et de choisir celles qui seront offertes en reconnaissance de l'aide étrangère.

Travaux prévus par le Soudan.

Le Service soudanais des antiquités a prévu d'abord un lever au sol qui devrait être effectué à la fois sur les deux rives du Nil par deux équipes différentes. Étant donné le nombre considérable des sites à explorer et le peu de temps dont on dispose, il souhaiterait envoyer sur chaque rive deux équipes chargées de procéder aux fouilles, précédées par une équipe de prospecteurs qui ferait un lever général. Au cours de la première saison seraient fouillés des sites connus, tandis que les équipes de prospection prépareraient les travaux de la seconde année. Ces dernières équipes pourraient également, avec l'assistance de spécialistes de la préhistoire et de l'épigraphie, effectuer le relevé des gravures et inscriptions rupestres, les photographier ou les copier et peut-être déplacer certaines d'entre elles.

Quant aux monuments en territoire soudanais, la plupart d'entre eux sont construits en briques crues et ne peuvent être démontés ; mais quatre temples de pierre devraient être déplacés. Ce sont ceux d'Aksha, de Buhen, de Semna Ouest et de Kumma (Semna Est).

Telles sont les mesures qui doivent permettre de conserver à la connaissance et à l'admiration des hommes un patrimoine commun à tous. L'œuvre à accomplir excède les ressources nationales, mais l'intérêt qu'elle offre dépasse largement les frontières. C'est donc un grand acte de solidarité humaine qui peut et doit

en assurer le succès. Il le peut, puisque les experts les plus qualifiés n'ont pas hésité à estimer l'entreprise réalisable ; il le doit, puisque les représentants des



Sur les murs intérieurs du temple de Abou Simbel, la reine, épouse de Ramsès II, est représentée accomplissant le rite religieux de jouer des sistres. L'un des sistres est remplacé par un bouquet de papyrus dont les feuilles, quand on les agite, donnent un bruissement pareil au tintement du sистre.

vingt-quatre pays siégeant au Conseil exécutif ont été unanimes à la juger nécessaire.

En Suisse s'est créé un Comité national suisse pour la sauvegarde des monuments de Nubie. L'action financière sera lancée au début de l'année 1961. Une importante exposition, intitulée « 5000 ans d'art égyptien », aura lieu de février à avril prochains à Zurich. L'Institut suisse d'architecture et d'archéologie du Caire est associé depuis l'origine au travail du Comité qui a obtenu du Fonds national de recherche scientifique la prise en charge du traitement d'un dessinateur-architecte suisse qui se trouve déjà au Caire et qui procède à des relevés des monuments de la Nubie.

Un régal
pour grands
et petits

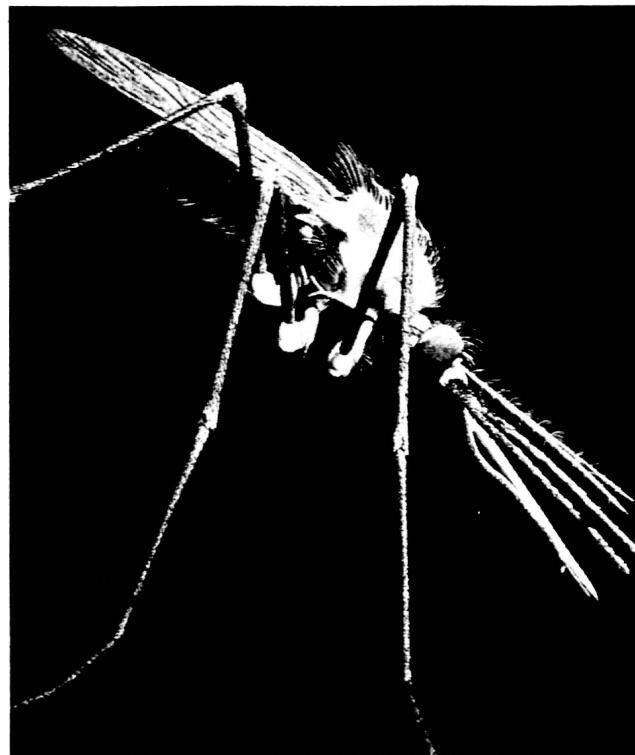


Un aspect de l'œuvre de l'O.M.S.

1962 : FIN DU PALUDISME EN EUROPE

Il peut sembler étonnant que l'Europe ait encore à se préoccuper du paludisme. L'imagination populaire en fait volontiers une maladie périmee et la classe au rang des vieilles pestilences qui ont disparu de notre sol depuis bien des années. Le fait est que bon nombre de pays ont réussi à s'en débarrasser complètement, souvent au prix de gros efforts. A ce tableau d'honneur, il faut inscrire l'Italie, les Pays-Bas, la France, la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, l'Ukraine et la Biélorussie.

La lutte reste chaude dans le bassin méditerranéen surtout, et au total onze pays de la région européenne de l'Organisation mondiale de la Santé, qui comprend l'Algérie, le Maroc et la Turquie, sont encore impaludés à des degrés divers. Ces trois pays présentent un problème particulièrement difficile, et il leur faudra de grands efforts pour se débarrasser de l'infection. Sur le continent même, la situation est infiniment plus favorable, puisqu'on prévoit avec confiance qu'en 1962 déjà, donc dans deux ans à peine, le vieux paludisme aura disparu d'Europe. Il y avait pourtant certains terrains d'élection, il y faisait, il y a dix ans encore, des centaines de milliers de victimes, et son règne y durait depuis des siècles. C'est pourquoi la victoire qui s'approche pour des pays tels que la Roumanie, l'Espagne, le Portugal, l'Union soviétique, la Grèce et d'autres encore, représentera un véritable exploit.



Le terrible moustique (anophèle femelle), principal propagateur du paludisme en Afrique.

MOBILISATION MONDIALE CONTRE UN ENNEMI MORTEL : LE PALUDISME

C'est le paludisme, la malaria comme on l'appelle parfois, que la Journée mondiale de la Santé met cette année en vedette.

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une maladie fait à elle seule l'objet d'une coalition internationale aussi vaste. Les quatre-vingt-dix membres de l'Organisation mondiale de la Santé ont, d'un accord unanime, décidé de concentrer leur savoir et leurs ressources vers un but qui n'est rien moins que l'élimination de ce fléau de la surface de la terre. La Journée mondiale de la Santé, cette année, est l'occasion de rappeler au monde la tâche urgente qu'il affronte.

En 1960, le paludisme constitue encore une menace permanente pour plus d'un milliard d'êtres humains qui se trouvent être parmi les plus pauvres, les plus faibles, ceux qui justement auraient besoin de toutes leurs forces pour se libérer du carcan de la misère.

Or, celui qui a le parasite du paludisme dans son sang est un être dont les initiatives se paralyseront, que des efforts déçus conduisent à un certain fatalisme et dont l'organisme affaibli s'ouvre aux infections fatales.

Qui plus est, le paludisme fauche en premier l'espoir le plus précieux des nations : les enfants, car 10 à 15 % de la mortalité infantile lui sont imputés.

Le mécanisme de la transmission du paludisme est bien établi. On sait comment la maladie est disséminée par des moustiques. On connaît les chemins qu'emprunte le parasite dans l'organisme humain pour faire

éclore la fièvre et pour tuer. On a trouvé le moyen de détruire les moustiques. Les méthodes de lutte contre la maladie et son vecteur se font chaque jour plus rigoureuses.

Mais l'on n'ignore pas non plus que les moustiques savent se défendre. C'est pourquoi il faut aller vite. Tant que les armes que nous opposons au paludisme sont encore efficaces, il est impératif d'intensifier le combat jusqu'à ce que la maladie ait disparu de la surface de la terre, jusqu'à ce que les derniers cas aient été découverts et guéris, même dans leurs repaires les plus reculés et les plus secrets.

La tâche confiée à l'Organisation mondiale de la Santé par ses Etats membres est gigantesque : coordonner les différentes phases de la campagne universelle qui vise à la libération complète et inconditionnelle de plus d'un milliard d'êtres humains, dans cent quarante-huit pays ou territoires à travers le monde.

En ce printemps 1960, quatre-vingt-douze pays ou territoires se sont engagés, à des stades divers, dans des opérations antipaludiques dont l'ensemble constitue le plus vaste programme de santé publique qui ait jamais été synchronisé dans le monde.

Treize de ces pays figurent en tête du palmarès de l'éradication et n'ont plus aujourd'hui à déplorer que quelques cas sporadiques. Il y a malheureusement quelque 56 pays dans lesquels aucune activité anti-paludique n'a encore pu être entreprise.

Fraternité mondiale / PRATIQUE A L'ÉCOLE

Fraternité Mondiale est une organisation internationale non gouvernementale, libre et indépendante, fondée à la maison de l'UNESCO, à Paris, en juin 1950.

Elle œuvre en faveur de la compréhension et de la coopération de tous les hommes et de tous les peuples, sans distinction de race, de culture, de religion ou de nationalité, pour créer un climat de bonne volonté et d'entente internationales.

Fraternité Mondiale s'adresse aux élites, aux hommes d'Etat comme à tous ceux qui sont responsables de la vie des peuples, elle s'adresse également aux travailleurs comme aux chefs d'entreprises, à la presse, à la radio comme au cinéma et à la télévision, aux éducateurs comme à la jeunesse. Elle stimule la recherche scientifique en matière de psychologie, de sociologie et d'éducation et met en lumière les techniques pédagogiques et sociales favorisant la pratique de la fraternité.

Voici deux projets de leçons pour expliquer aux élèves ce qu'est vraiment la compréhension humaine. Elles ne sont, évidemment, que des exemples que les professeurs doivent adapter à leurs élèves.

Ces textes ont été composés par un groupe international d'éducateurs réunis à Genève par Fraternité Mondiale.

I. PROJET DE LEÇON POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 13 ANS

1. Les écoliers dans le monde.

Edmondo de Amicis, écrivain italien, est l'auteur de *Grand Coeur*, qui est le journal d'un écolier dont nous extrayons ce passage :

Songe, le matin, lorsque tu sors, qu'à la même heure, dans la même ville, trente mille enfants s'en vont comme toi s'enfermer pendant trois heures dans une classe pour étudier. Pense encore à tous les enfants qui, dans tous les pays du monde, vont à l'école. Vois-les, dans ton imagination, s'en allant par les sentiers des campagnes, par les rues des cités animées, sous le ciel ardent ou à travers la neige, en barque, dans les pays traversés de canaux, en traîneaux sur la glace, à cheval par les grandes plaines, par les vallées et par les collines, à travers les bois et les torrents, sur les sentiers solitaires tracés dans les montagnes, seuls, à deux ou par groupes, en longues files, tous avec leurs livres, vêtus de mille manières, parlant des langues diverses, depuis la dernière école de Russie, perdue sous les neiges, jusqu'à la dernière école d'Arabie, perdue sous les palmiers... Millions et millions d'enfants apprenant tous la même chose sous des formes diverses.

Imagine-toi cette fourmilière d'écoliers de cent peuples différents, l'immense mouvement dont ils font partie et dis-moi : si ce mouvement cessait, l'humanité retomberait dans la barbarie, ce mouvement est le progrès, l'espérance, la gloire du monde.

Courage donc, petit soldat de l'armée immense : tes livres sont tes armes, le champ de bataille est la terre entière, et la victoire, la civilisation humaine.

2. Dans le monde, les enfants se ressemblent.

— Tous les enfants, qu'ils soient portés sur le dos, juchés dans un hamac, placés dans un berceau, qu'ils vivent sous les tropiques, dans les pays tempérés ou dans les régions arctiques, partout ils ont une maman qui les aime et qui les soigne.

— Mêmes histoires, mêmes chansons ; la maman lapone chante une berceuse pour endormir son enfant, les petits Mexicains chantent la venue du printemps, etc.

Comme chez nous, on raconte en Roumanie, en Sicile

et ailleurs, l'histoire de la Belle au Bois dormant. Et les fables des Indes ont fait le tour de tous les pays d'Orient avant d'arriver chez ce bon Monsieur de La Fontaine.

— A l'école, ils écoutent le maître qui leur apprend à lire, à écrire, à calculer, à devenir des hommes.

3. Les hommes luttent et travaillent pour assurer leur subsistance.

Chasseur de la forêt équatoriale ou de la toundra, pêcheur des fleuves d'Afrique ou des mers glaciales, pasteur des steppes ou des Alpes, agriculteur cultivant le mil et le manioc en Afrique, travaillant dans les rizières d'Extrême-Orient, moissonnant les immenses étendues de blé aux Etats-Unis, partout l'homme trouve dans la nature de quoi nourrir les siens.

Partout l'homme possède une maison pour s'abriter et pour se protéger : que ce soient des maisons de branchedages, huttes africaines, maisons de bois, isbas des forêts russes, maisons de terre, cases de limon des Noirs du Soudan, maisons de briques, maisons de pierre de nos contrées ; des cavernes à la demeure de calcaire, de granit ou de marbre, des maisons de neige — igloos des Esquimaux — à la tente du nomade touareg, aux jonques du fleuve Jaune, partout l'enfant trouve un foyer.

Si les écoliers se ressemblent, la famille humaine, elle aussi, est la même partout.

La famille humaine.

Qu'il naisse à Chicago, à Zanzibar, à Amsterdam où à Rangoon, c'est par le même cri que le nouveau-né annonce sa venue au monde. Nulle part, sur toute la terre, l'homme n'est un étranger pour l'homme. Partout, il lutte pour assurer son existence et celle des siens. Des tropiques aux pôles, ses besoins sont les mêmes : besoin de se protéger des intempéries, besoin de vivre en société, de converser, de jouer, de chanter, d'espérer. La grande aventure de la famille humaine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, répète des soucis, des espérances, des nécessités identiques.

A travers le temps et l'espace, les visages des hommes, quels que soient la couleur de leur peau, leur degré de civilisation, disent également leurs joies ou leurs peines, leurs aspirations et leurs angoisses. A travers le temps et l'espace, on trouve des mains qui travaillent, qui manient les armes et les outils, qui portent la lumière, qui éteignent les flambeaux, des mains qui cherchent, des mains qui prient, des mains qui caressent, des mains qui sèment le mal, des mains qui ont peur, des mains qui s'ouvrent à la lumière, des mains qui se tendent vers un avenir meilleur.

*Il y a seulement un homme dans le monde
et il vit dans tous les hommes.*

*Il y a seulement une femme dans le monde
et elle vit dans toutes les femmes.*

*Il y a seulement un enfant dans le monde
et il vit dans tous les enfants.*

La famille humaine couvre la terre entière. Ce qu'elle deviendra demain se lit dans les yeux de la jeunesse.

(D'après la préface de Carl Sandburg, dans *The Family of Man*, Museum of modern Art, New York.)

4. L'homme moderne est citoyen du monde.

La civilisation actuelle résulte de tous les progrès réalisés par des hommes appartenant à différents pays : c'est grâce aux découvertes de Faraday, un Anglais — de Maxwell, un Ecossais — de Hertz, un Alle-

mand — de Branly, un Français — de Popoff, un Russe, que l'Italien Marconi inventa la télégraphie sans fil.

James Watt, un Ecossais, ouvrit la voie à Stephenson, un Anglais, inventeur de la locomotive, et à Fulton, un Américain, qui réalisa, d'une manière décisive, la propulsion des bateaux par la vapeur ; mais ce fut Claude de Jouffroy, un Français, qui construisit le premier bateau à vapeur. On peut le dire sans crainte, la science est la même pour toutes les nations et ses découvertes ont pour témoin le monde entier.

Si nous sommes ainsi solidaires des générations qui nous précèdent, c'est à l'échelle du monde que nous sommes solidaires aujourd'hui.

Le matin, dès son réveil, M. Durand se lave à l'aide d'u savon fabriqué avec de l'arachide du Congo et s'essuie avec une serviette de coton d'Egypte ou de la Louisiane. Puis il s'habille : sa chemise, son faux col sont en lin de Russie. Qu'il s'agisse de sa nourriture, de son vêtement, de son travail ou de ses loisirs, chacun de nous est tributaire de tous les pays sous le soleil. Il ne peut faire un geste sans déplacer un objet venu des régions les plus lointaines, et, réciprocement, tout événement important à la surface du globe a son retentissement sur les conditions de sa vie.

(Francis Delaisi : *La contradiction du monde moderne*, Payot, Paris.)

Que le temps soit défavorable au Canada ou en Australie, nous payerons le blé ou la laine plus cher. Qu'une grève paralyse l'industrie aux Etats-Unis, et les machines agricoles et les camions manqueront en Afrique ou en Asie. Chacun de nous dépend de l'humanité tout entière.

5. Les hommes ont des ennemis communs : la faim, la maladie, l'ignorance et la peur.

600 millions d'enfants souffrent de maladies graves. Sous d'autres climats que le nôtre, les enfants subissent le pian qui ronge leurs chairs et les laisse infirmes pour la vie (70 millions d'enfants examinés, 13 millions de malades traités et guéris), le trachome qui mange les paupières, amoindrissant ou supprimant la vue (2 177 000 malades traités), la coqueluche qui prend des formes meurtrières, la dyphthérie presque toujours mortelle dans de mauvaises conditions de défense (1 million d'enfants vaccinés), la variole qui a disparu d'ici avec le vaccin de Jenner mais fauche encore des populations entières au Moyen-Orient. Le Français Raoul Follereau consacre sa vie à lutter pour améliorer le sort des lépreux, et un Belge, le docteur Hemeryck, a créé des léproseries dans les Indes.

Soixante pour cent des hommes ne mangent jamais à leur faim. Sur dix enfants, cinq (250 millions au total) n'ont pas la possibilité d'aller à l'école. Les catastrophes s'abattent partout sur les hommes : effondrement dans la mine, tempête sur mer, inondation, incendie...

En présence de ces périls communs, les différences de nationalités et de races disparaissent : le monde entier vient en aide aux sinistrés de Madagascar ou d'Agadir ; pour sauver un alpiniste, les secours viennent de partout. Autre exemple encore : le raz de marée du 1er février 1953 ravagea le sud de la Hollande, immerga Middelburg et s'étendit jusqu'à la côte belge et à la côte anglaise. Immédiatement, les secours affluèrent de tous les pays limitrophes et les hélicoptères de la Sabena contribuèrent largement à venir en aide aux sinistrés.

Pourquoi les hommes, si prompts à s'aider dans le

danger, ne bannissent-ils pas la guerre à tout jamais ? La guerre est condamnée par la conscience humaine.

6. La tâche d'aujourd'hui est d'unir les hommes, de leur apprendre à se comprendre et à s'aider.

Cette tâche incombe à tous les pays comme à tous les hommes. Une famille de nations est née en 1945. C'est le 26 juin 1945, à San Francisco, que la majorité des gouvernements du monde, représentant quelque 1 700 000 000 d'êtres humains, décidèrent d'unir leurs efforts pour établir la concorde entre les hommes.

Cette famille s'appelle l'*Organisation des Nations Unis* (O.N.U.), elle a pour mission de prévenir toutes les causes de guerre et de s'employer à nouer des relations amicales entre tous les pays.

Dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Nations Unies ont proclamé que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits, sans distinction aucune de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation » ; — « que toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille » ; — « que tous ont droit à l'éducation » ; — « que cette reconnaissance de droits de la famille humaine constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix du monde ».

7. Si, plus tard, vous voulez aider vos semblables à construire un monde heureux, apprenez la fraternité dès aujourd'hui.

— Apprenez à comprendre d'abord ceux qui vous entourent, à voir, avant tout, ce que vous aimez en eux plutôt que ce qui vous déplaît.

— Sachez que vous non plus, vous n'êtes pas parfait et qu'il vous faut faire, vous aussi, un effort constant pour être compris et aimé par les autres.

— Apprenez à être tolérant, à supporter que tout le monde n'ait pas exactement la même idée que vous. Dans vos yeux, dans vos contacts avec autrui, ne veulez pas toujours avoir raison.

— Evitez les querelles, cherchez plutôt à créer autour de vous de la sympathie et de l'affection.

— Instruisez-vous au contact des autres, ouvrez largement les yeux sur tout ce qui vous entoure.

— En classe, à la maison, dans vos jeux et vos occupations, joignez vos efforts à ceux de vos camarades et apprenez la joie de réaliser ensemble quelque chose.

— Apprenez à donner plutôt qu'à recevoir. La joie que vous en éprouverez compensera largement la privation correspondante.

La grande joie de la fraternité est longue à apprendre. A l'ouvrage donc, le temps n'attend pas. Et soyez assuré que si vous devenez fraternel avec vos parents, vos frères et sœurs, vos camarades de classe, les gens de votre village ou de votre ville, les gens de votre contrée, de votre pays, vous le deviendrez avec tous les enfants du monde¹.

¹ Notes et suggestions concernant les leçons aux enfants de moins de 13 ans :

Dans le monde, les enfants se ressemblent. Pour les enfants de 6 à 8 ans, il semble utile de lire ou mieux encore de raconter l'histoire d'autres petits enfants qui vivent très loin, qui sont très différents de nous mais ont aussi une famille, une maman qui les soigne, qui les fait rire et qui console leurs peines. Voir par exemple : *Sambo, le petit Noir* (Collection « Le livre d'or ») ; *Epaminondas, le petit nègre* (Edition « Nathan ») ; *Parana, le petit Indien* (Edition « Nathan ») ; *Hiawatha, le petit Indien* (Collection « Album rose ») ; *Le petit Indien* (Collection « Le livre d'or ») ; *Au pays du tam-tam* (Edition « Piccoli ») ; *Au pays des glaces* (Edition « Piccoli ») ; *Nabandji, la fille aux crapauds et autres contes*. Contes de partout et de toujours (Editions « Sudel », Paris).

EN PASSANT...

Géographie

A côté de tous les bons souvenirs de votre temps d'écolier, en avez-vous gardé un mauvais ? Moi, bien : il me reste le cauchemar de la géographie, avec ses mots en « horn » et en « grat » et ses petits signes cabalistiques qui avaient le front de représenter des sommets, des passages et des villes.

Mon antipathie d'autrefois est devenue pitié pour ces pauvres bambins de 9 ans qui promènent la grande baguette sur la carte aride en prononçant des mots plus arides encore. Ces mots continuent à ne rien représenter pour eux qu'une corvée ennuyeuse et la baguette, dont le bout crie sur la carte, se promène toujours lamentable, se posant à faux, trop haut ou trop bas, tandis que les petites bouches estropient des noms barbares.

Il y a pourtant des leçons où jaillit un peu de lumière. C'est quand l'enfant, revenu de vacances ou d'une course scolaire, vient montrer sur la carte la route qu'il a parcourue. Tout s'anime alors : la baguette va droit son chemin, sans défaillance, accompagnée d'explications et de commentaires. Le petit voyageur parle d'abondance, il a vu et sait raconter. Il a franchi ces vilains petits crochets qui représentent des cols, visité ces ronds rouges qui représentent des villes, et il a vu de près ces montagnes en « horn ». Qu'ils sont évocateurs, ces mots représentant des choses connues !

Moralité : la géographie ne s'apprend pas dans les

livres. Loin de la sèche nomenclature et de la lettre qui tue ! Quand nous partirons en voyage, prenons de l'argent, un Baedeker, un horaire ! La vraie géographie, celle qui n'est jamais ennuyeuse et qui ne s'oublie jamais, s'apprend en roulant et en marchant.

M. Matter.

Poésie de la semaine**VOICI L'HEURE OU LE JOUR NAISSANT**

*Voici l'heure où le jour naissant chasse la nuit.
Le ciel est vert. L'éclat des étoiles languit.
Seul sur la grève auprès de la vague indulgente,
Je vois, vive pâleur dont l'Océan s'argente,
L'aube qui fait jaunir les lumières du port
Et blanchit les maisons de la ville qui dort.
Un vent frais, où le cœur se dilate, circule
A travers le timide et triste crépuscule.
Bientôt l'horizon prend une couleur de feu ;
Le littoral se vêt d'un brouillard rose et bleu,
Et le soleil caché peint de pourpre un nuage.
Dans l'une des villas qui bordent le rivage,
Naïves sous leurs toits de tuiles violettes,
Une femme aux bras nus, qui pousse ses volets
Et tient un châle noir crispé sur sa poitrine,
Regarde à l'Orient briller Vénus marine.*

Charles Guérin.

L'Homme intérieur (Mercure de France).

*Sport d'hiver***Hôtel Bluemlisalp**
KANDERSTEG (B.O.)

cuisine renommée	télésiège
toutes les chambres	téléphérique
eau courante	2 skilifts
atmosphère agréable	patinoires

PRIX SPÉCIAL POUR PENSIONNATS

Fam. D. Wandfluh - Berger
Tél. (033) 96 2 44

AURORE
Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants
fondée en 1926

Jardin d'enfants 3 à 5 ans
Classes préparatoires 6 à 10 ans



Allie la pratique
à la théorie
Dir.: Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole Normale,
diplômées Université

LAUSANNE
rue Aurora 1
Tél. 23 83 77

**LOTERIE ROMANDE**

**FAITES CONFIANCE A NOTRE
MAISON QUI A FAIT SES
PREUVES DEPUIS 1891**

L'ENFANT PRODIGUE
MARX PL ST-LAURENT LAUSANNE

Un événement littéraire de fin d'année
Un roman sur le brûlant problème de la jeunesse actuelle.

Michel de St-Pierre
Edit. Calmann-Levy

LES NOUVEAUX ARISTOCRATES

Fr. **9.25** broché

Fr. **18.10** relié plein toile

Dans une collection pour la jeunesse de 7 à 15 ans, la
Bibliothèque de l'amitié s'impose Vient de paraître

Lavolle

LES CLÉS DU DÉSERT

Grand prix littéraire enfantine Fr. **6.45** relié

Coll. Les Grands Musiciens

BEETHOVEN

Guillemot-Magidot

Fr. **9.60** cartonné couleur

Demandez-les chez votre librairie

J. MUHLETHALER, GENÈVE

27, rue des Eaux-Vives

Téléphone (022) 36 44 52/51

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

COMPAS KERN ET WILD
MEUBLES DE BUREAU EN BOIS

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES PUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Prêts hypothécaires

Emission de bons de caisse

Dépôts d'épargne

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la

Caisse d'Epargne Cantonale

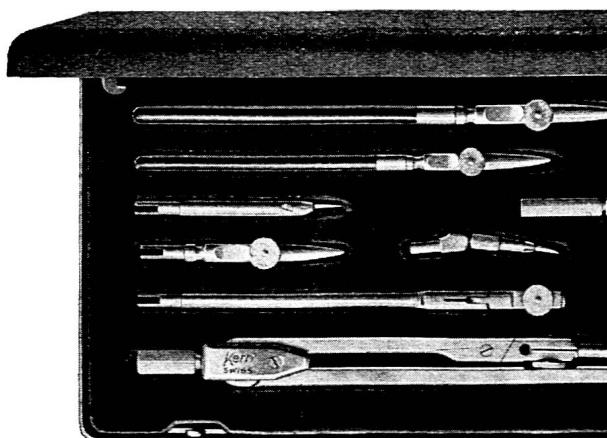
garantie par l'Etat

LAUSANNE

36 agences dans le canton

Compas Kern dès maintenant dans un nouvel étui élégant !

Les combinaisons de compas les plus appréciées de la série A* sont en vente, dès maintenant, dans un nouvel étui métallique. C'est un étui de forme plaisante, de couleur moderne, plat, indestructible et avec fermeture à déclic pratique.



*Les compas de précision Kern de la série A sont fabriqués en maillechort laminé et chromés dur. Le chrome dur est plus résistant que l'acier, il ne se ternit pas, ne rouille jamais et donne aux instruments une résistance à l'usure encore inégalée.



Les compas de précision Kern, en étuis métalliques élégants, se vendent sans augmentation de prix chez les opticiens et dans les papeteries.



Kern & Cie S. A. Aarau



FORTUNA

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
ZURICH

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux

Assurances populaires
Assurances de groupes

RESTAURANT



Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne Tél. 28 24 77

•

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

COLLECTION DE MUSIQUE D'ORGUE

LES GRANDS MAITRES

50 PIÈCES VARIÉES

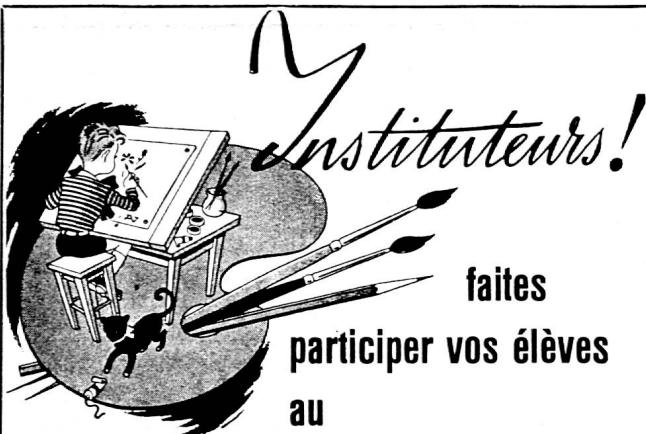
RECUEILLIES ET TRANSCRITES POUR ORGUE SANS PÉDALE OBLIGÉE
OU HARMONIUM

PAR

CHARLY MARTIN

ET GROUPÉES EN DEUX VOLUMES

FÖTISCH FRÈRES S.A., ÉDITEURS, LAUSANNE



19^e Salon des artistes en herbe

Prix et diplômes récompenseront les meilleurs travaux

- Des enfants du Japon exposeront également des dessins et une sélection des travaux présentés par les concurrents suisses sera envoyée pour une exposition en Australie

Demandez les feuilles de participation



BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE

★ Tél. 7 21 95

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE:

Timbres de la Caisse suisse de voyage, gratuits contre les bulletins de garantie placés dans chaque paquet de

Pâtes de Rolle



ÉCOLE PÉDAGOGIQUE PRIVÉE

FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction : F. PIOTET

- PRÉPARATION de gouvernantes d'enfants et jardinières d'enfants et d'institutrices privées.
- STAGE d'application dans petites classes, garderies d'enfants, crèches, etc.
- NOMBREUSES situations au service des élèves diplômées.

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous.